Declassified in Part - Sanitized Copy Approved for Release @ 50-Yr 2014/05/19 : CIA-RDP81-01043R004600240006-5



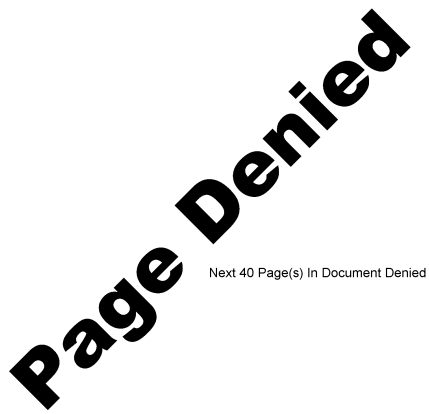


Next 40 Page(s) In Document Denied

Declassified in Part - Sanitized Copy Approved for Release @ 50-Yr 2014/05/19 : CIA-RDP81-01043R004600240006-5

Declassified in Part - Sanitized Copy Approved for Release @ 50-Yr 2014/05/19 : CIA-RDP81-01043R004600240006-5



# LA SEMAINE TRAGIQUE D'ALGER

Une grande enquête de **Serge BROMBERGER** et **Jean-François CHAUVEL**

## *L'émeute se prépare dans une atmosphère de « 13 mai »*

*LES lignes qu'on va lire reconstituent le cours de « la semaine folle » d'Alger. Les signataires ne pensent pas, malgré le peu de temps dont ils ont disposé, qu'aucun événement d'importance qui se soit produit à Alger au cours de ces journées ait échappé à leur enquête.*

*Ils tiennent pourtant à signaler que celle-ci a ses limites précises. Le temps matériel a manqué pour l'étendre à l'ensemble de l'Algérie. Comme pour rechercher le prolongement de cette affaire en métropole. Et cela les amène à suspendre leur jugement sur l'ensemble de l'affaire et peut-être sur l'essentiel, c'est-à-dire sur tout ce qui a pu être concerté à un échelon plus élevé qu'Alger.*

C'EST à partir du vendredi 22 janvier que l'engrenage de « la semaine folle » d'Alger s'enclenche irrémédiablement. « Les prochaines quarante-huit heures seront cruciales », écrivions-nous ce soir-là. Cette fois encore il n'était pas nécessaire d'être dans le secret des activistes pour en sentir l'évidence. La métropole et l'Algérie séparées déjà par tant de choses ont cessé d'être sur la même longueur d'ondes. Les faits les plus objectifs y ont pris des significations totalement différentes.

La conférence algérienne convoquée à l'Elysée par le général de Gaulle se termine sur un bilan favorable à Alger, puisque le principe des mesures judiciaires exceptionnelles est accepté, puisque des élections cantonales vont parfaire la représentation algérienne, qu'on promet de consulter pour faire le fameux « reste », dont les députés se plaignent d'être écartés. Or, de tout cela, Alger ne retient qu'une chose : Massu n'assistait pas à la réunion. Il ne reviendra pas à Alger. La nouvelle arrive sur une ville déjà en proie à une psychose collective. Depuis un mois et demi le terrorisme ravage la Mitidja. Vingt-deux cadavres de colons aux portes d'Alger pèsent lourdement sur la ville nerveuse.

### MÊMES RUMEURS, MÊMES MANŒUVRES

Toute une campagne a d'autre part été faite sur les intentions du Président de la République. A l'armée, on a dit que le général de Gaulle, faisant allusion à l'affaire Audin instruite à Rennes, a tranché par avance, au sujet d'un officier nommément désigné : « Je verrais assez bien pour lui cinq ans de travaux forcés. » Cet invraisemblable propos soulève des remous dans les popotes.

Pour la métropole, la déclaration de M. Robert Lecourt devant le comité directeur du M.R.P. : « *Le discours du 29 janvier sera un relais du message du 16 septembre* » reste bien vague. Pour les Algérois, c'est l'évidence : « *Un nouveau pas dans la voie de l'abandon.* »

Le 17 janvier, une bribe de déclaration du député Portolano inaugure une cascade de propos du style : « *De Gaulle m'a dit...* » qui vont toute la quinzaine verser de l'huile sur le feu.

Ce sont manifestement des boutades ou des phrases sans contexte qui circuleront par voie de presse ou de tracts, sans que l'on sache même si la personnalité qui sert de relais est à l'origine de la publication.

La déclaration du député Portolano dit en substance : « *De Gaulle est décidé au partage de l'Algérie. Il envisage d'abandonner le Constantinois.* » Ce sera, par la suite, le tract : « *De Gaulle à Lauriol, député d'Alger : l'Armée ne s'est jamais engagée que dans des sottises : l'affaire Dreyfus, Pétain, l'intégration.* » Enfin, de Gaulle à Alain de Sérigny : « *Vos Algériens ? au mieux de l'Houphouet-Boigny, au pis du Sekou-Touré* ».

**Dans l'atmosphère survoltée d'Alger, ces « affirmations » lancées tant à l'armée qu'à la population civile ont déjà balayé comme feuilles mortes les textes les plus solennels.**

**Ainsi, certains s'attachent à recréer le « climat » des journées de mai 1958. Mêmes manœuvres, mêmes propos alarmistes, mêmes intentions prêtées au général de Gaulle et au gouvernement, rappelant curieusement celles attribuées, il y a vingt mois, au président Coty et à M. Pflimlin.**

Le 19 janvier, les maires de l'Algérois, qui vivent au contact direct du terrorisme, dans la tension qu'on imagine, se sont réunis à Alger, en présence des parlementaires. Ils ont voté une motion qui est déjà un appel à l'insurrection. Elle constate que : « *Le général de Gaulle s'apprête à prendre des décisions graves. Il faut qu'il sache que la volonté du peuple d'Algérie est de rester français et qu'il l'exprimera par tous les moyens, même en prenant les armes, s'il le faut...* » Elle demande aux autorités civiles et militaires de mettre « *le gouvernement en présence de l'échec total de la politique du 16 septembre, en l'adjurant d'en promouvoir d'urgence une nouvelle, diamétralement opposée...* » Au cours de la séance où cette motion a été votée, le député Lagaillarde a déjà déclaré : « *Nous nous défendrons les armes à la main. On nous prouve assez que seule la rébellion peut réussir ici.* » Depuis le 16 septembre, il n'a cessé d'affirmer, jusque dans les couloirs du Palais-Bourbon : « *Le général de Gaulle a effectué un acte illégal et inconstitutionnel en proclamant l'autodétermination : cela ne peut être sans conséquences graves.* »

Le jeudi 21, quatre cents agriculteurs de la Mitidja se sont réunis à Boufarik, dans une atmosphère extrêmement lourde : motions et discours entremêlent le terrorisme et les réactions politiques : « *Nous sommes le dos au mur* », « *Les réactions populaires seront difficilement contenables si des sanctions et des brimades inadmissibles sont prises contre Massu* », « *Au besoin, nous ferons justice nous-mêmes contre les terroristes* ».

Les parlementaires les plus modérés redoutent d'être dépassés et se manifestent de tous côtés.

Philippe Marçais a réclamé l'abandon d'une politique de faiblesse et ajoute : « *De Gaulle se trompe en se croyant l'idole des musulmans.* » On a retrouvé ce même propos chez divers élus.

A Paris, Pierre Laffont, directeur de l'Echo d'Oran et député d'Oran-campagne, a déclaré : « *Je ne crois pas à l'association.* » Marquaire, député de Blida, s'est plaint dans une conférence de presse de n'avoir pas pu, malgré dix-huit coups de téléphone, se faire entendre du général.

De Paris, Delouvrier a interdit à Bidault l'entrée en Algérie, où il devait tenir des réunions publiques.

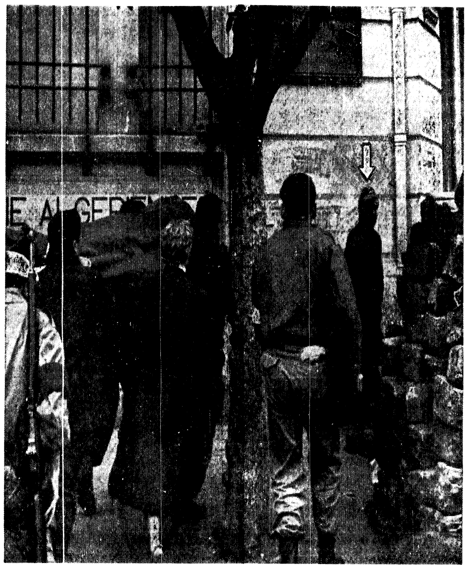

Pendant l'insurrection, devant le P.C. d'Ortiz, où l'on transporte un blessé. Au fond à droite, marqué d'une flèche : un homme revêtu d'une tenue militaire et coiffé de la casquette para : c'est Michel Fechoz, l'un des condamnés de l'« affaire du bazooka », actuellement en fuite. Un commando de manifestants l'avait enlevé le 26 janvier de l'hôpital Mustapha, et il avait aussitôt trouvé refuge chez Ortiz.

### ORTIZ ET SES GROUPES N'ATTENDAIENT QU'UNE OCCASION POUR AGIR

Le Comité d'entente des mouvements nationaux qui fédère la poussière des petits groupes politiques a protesté en parlant de viol de la Constitution. Il a prononcé le mot-clé de « Dien-Bien-Phu politique » et invité la population à se tenir en alerte. Le Comité d'entente des anciens combattants s'est réuni ce même jeudi. Ces deux comités sont sans pouvoir quand Alger est calme. Mais quand la tension croît, c'est d'eux qu'a dépendu dans le passé la venue de la grande foule. La manière dont fonctionnent ces deux organes tend obligatoirement à l'extrémisme. Les rivalités d'associations, la méfiance mutuelle à l'égard des ambitions personnelles, n'ont pas permis de constituer ces comités sous la forme d'un bureau composé de personnalités responsables.

**Ce sont des tables rondes permanentes, où les groupes envoient les délégués qu'ils entendent. Les décisions y sont prises à l'unanimité, dans des conditions d'irresponsabilité individuelle analogues à celle des ministres en Conseil. Ainsi, jamais ne s'exerce le frein d'un président ou d'un secrétaire général responsable, ayant à signer ces textes, puisque les motions ou tracts sont toujours anonymes. Ces organismes se comportent donc absolument comme la foule irresponsable : raisonnablement en période de calme, se laissant aller à la violence en période agitée.**

C'est dans une ambiance de tension croissante que l'on arrive au vendredi 22 janvier, dont nous parlions tout à l'heure.

C'est le jour où le cas Massu, encore en suspens, va trouver son dénouement. Le pouvoir à double instance qui existe à Paris donne l'impression qu'on a agi déloyalement avec Massu. Mercredi, on dit qu'il a déjeuné avec Guillaumat — ce qui sera démenti — et qu'il déclare : « *Je suis sans réticence intellectuelle derrière le général Challe, lequel est loyal envers le chef de l'Etat.* » « *Je me suis fait pigeonner !* », dira-t-il plus familièrement en parlant de l'interview.

Alger pense que l'affaire est réglée par cet acte d'allégeance. Mais quand Massu ne trouve pas grâce devant l'instance suprême du général de Gaulle, tous les Algérois pensent qu'il s'est fait « pigeonner » une deuxième fois, qu'on lui a laissé croire qu'il serait sauvé par sa déclaration et que, délibérément, on l'a liquidé après l'avoir « démonétisé ».

On le sait plus ou moins à 18 heures, lorsque s'ouvre vendredi, à la Maison des étudiants, une réunion du secteur Alger-centre, du Front national français d'Ortiz.

Joseph Ortiz, « patron » du bar du Forum, au pied des escaliers du Gouvernement général, est un des huit ou dix activistes qu'on retrouve dans toutes les manifestations d'Alger. Il a fait partie de l'O.R.A.F., organisation de résistance de l'Algérie française, mêlé à des affaires de contre-terrorisme, et connu les hommes qui ont trempé dans l'attentat du bazooka. Il a aussi été poujadiste. Ses activités marginales et suspectes ne se comptent plus. Il est l'homme de toutes les combinaisons. Il y a un an, il a créé le Front national français, qui partage avec le Front national pour l'intégration et la fraternité, que préside le professeur Lambert, le M.P. 13, et une dizaine d'autres groupuscules, les mille ou douze cents « courageux » du corps de bataille de toutes les chaudes journées d'Alger. Le F.N.F. n'a eu que quelques dizaines d'adhérents jusqu'au mois d'octobre dernier. Dans la période de tension qui se produit alors à l'occasion du débat parlementaire sur l'Algérie, Ortiz eut la bonne fortune d'apparaître comme le plus déterminé dans une entreprise qui ne débouchait sur rien. Il lui en est resté la réputation d'être « le seul qui y va ». Du même coup, il s'est retrouvé avec quelque douze cents adhérents sans avoir trop bien compris comment. Susini, que Lagaillarde a fait élire président des étudiants, a lui-même trouvé que le député barbu s'embourgeoisait trop et a passé chez Ortiz, avec armes et adhérents. Un comité directeur s'est constitué, composé d'hommes violents mais d'une certaine surface sociale. Ils sont six : Ortiz, le docteur Pérez, les avocats Meningaud, de Philippeville, Trappe et Jacky Laquière d'Alger, et l'étudiant en médecine Jacques Susini, qui passe pour le théoricien du mouvement.

Alger a été divisé en trois « zones » et Ortiz est allé faire des tournées dans la Mitidja. Il a récupéré des petits colons. Il a maintenant 9.500 adhérents, et son réseau « action », dirigé par le docteur Pérez, comporte 4.900 militants organisés en « groupes » de dix hommes fédérés par « unités » de quatre groupes qui « quadrillent » les zones. L'autorité n'ignore rien de cet état de fait, non plus d'ailleurs que des Algérois, qui ont des fonctions officielles, appartiennent à l'organisation. Par exemple, le chef de la zone Alger-Sud du F.N.F. est un inspecteur de police.

### « ORDRE D'ALERTE N° 1 »

Pratiquement tout ce qui est civil, activiste, a été drainé au F.N.F., ce soir du vendredi 22 janvier où une réunion décisive des membres de la « zone » Alger-centre a lieu, à 18 heures, à la Maison des étudiants.

**On a tout de suite l'impression que les dés sont jetés. Les membres du comité directeur rivalisent de propos incendiaires : « Enfin, l'occasion que nous attendions pour agir nous est donnée par le gouvernement lui-même », « Nous irons chercher Massu jusqu'à Paris », « Le processus révolutionnaire est en marche, chacun doit s'engager à fond », « Ils nous ont enlevé Massu, ils ne se rendent pas compte des conséquences... », « L'ordre d'alerte n° 1, à partir de maintenant... »**

Lagaillarde s'est présenté à la porte de la réunion. On l'a éconduit comme n'étant pas membre du F.N.F.

A la même heure et manifestement sans rien ignorer de ce qui se passe chez Ortiz, le comité d'entente des anciens combattants cède au vertige et décide à main levée de collaborer avec le mouvement « quoi qu'il arrive » !

On sait d'ores et déjà, ce soir-là, que les activistes comme la foule seront au rendez-vous qui se prépare. Mais pourquoi ?

Tandis que les voitures se répandent dans Alger en scandant de leurs avertisseurs « Algérie française », le général Crépin prend, à 21 h. 45, le commandement du corps d'armée d'Alger. C'est un homme seul qui entre à la caserne Pélissier où, pendant plusieurs jours, ses collaborateurs continueront, ostentatoirement à répondre au téléphone : « *Ici X... de l'état-major du général Massu* ».

Ce soir-là tous les esprits sont tournés vers l'armée. Chacun sait que les activistes ne peuvent rien sans elle, ou tout au moins sans sa neutralité bienveillante. Or, à Alger, l'armée, en dehors de l'étage éthéré de l'état-major du général Challe, c'est le corps d'armée d'Alger.

**Parmi les trois régions territoriales d'Algérie, c'est un cas particulier. Quel que soit le général qui le commande, le corps d'armée d'Alger n'a jamais « tourné très rond ». Il est dans une situation analogue à la préfecture d'Alger sur le plan civil. Il est trop mêlé au tourbillon politique, les plus hautes instances sont trop près pour ne pas interférer sans cesse dans les affaires les plus banales. On dit couramment qu'il fonctionnerait beaucoup mieux à Médéa.**

Ce qui est certain c'est qu'il est très assiégé, très pénétré par le milieu d'Alger. Finalement l'état d'esprit est le même.

Massu a désigné un officier pour lui servir d'antenne dans les milieux activistes afin d'être à l'abri de ce côté. Mais finalement on ne sait plus très bien si cet officier est l'antenne du corps d'armée auprès des activistes ou celle des activistes auprès du corps d'armée ! Ce qui n'empêche d'ailleurs pas les activistes de prendre tous les propos de cet officier comme étant ceux de Massu lui-même.

Quelles que soient les opinions de l'état-major du corps d'armée, tout cela n'est pas très menaçant tant que Massu est là. Il peut être incapable de déguiser une pensée qui rejoint celle de la majorité des Algérois, ce n'en est pas moins un soldat qui finalement obéit devant un ordre. Il l'a fait à plusieurs reprises.

On estime à Alger qu'il ne se jettera pas dans une aventure folle et qu'il aura assez de prestige pour la stopper. Or, ce point d'ancrage, dans les journées difficiles, disparaît soudain avec le rappel de Massu. Un déséquilibre s'est donc produit.

Que va faire l'armée, se demande-t-on ? En l'absence de Massu, c'est automatiquement l'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé qui le remplace. Le hasard a fait que jusqu'à 21 h. 45, où le général Crépin a été nommé, le chef du corps d'armée d'Alger a été le général Faure, commandant la Kabylie. Sa réputation d'activiste remonte au-delà du 13 mai. Il est venu dans l'après-midi de Tizi-Ouzou à Alger.

Tout le monde a remarqué à la réunion F.N.F. ce vendredi, à la Maison des Etudiants, la surprenante absence du chef du mouvement.

Ortiz, dont la famille possède l'hôtel principal de Tizi-Ouzou, a eu de multiples contacts avec le général Faure. Il est plus que probable qu'à l'heure de cette réunion, il était avec Faure, escomptant de lui un appui décisif. Or, surprise ! au moment où les lieutenants d'Ortiz sont en train de s'engager devant leurs troupes au point de ne pouvoir reculer, Faure, qui est une des têtes antigaullistes de l'armée, Faure le Risque-tout, qui détient le commandement du corps d'armée assez de temps encore pour décider peut-être de tout, Faure ne marche pas !

On saura peut-être un jour pourquoi ? En tout cas, dans les journées suivantes, on dira couramment parmi l'état-major d'Ortiz que Faure « a lâché le mouvement ». Panique au comité directeur du F.N.F., quand, à l'issue de la réunion, Ortiz, le nez long, le tient au courant de son entrevue.

A l'extérieur, cette panique ne se traduira que par un flottement dans la journée du lendemain. Dès le matin, le docteur Pérez, effondré, songera à se cacher. Quant à Ortiz, il se rendra au commissariat central pour déclarer qu'il n'est pour rien dans le début de grève qui s'amorce.

### TROP TARD POUR RECULER

**En fait, trop de paroles définitives ont été prononcées pour pouvoir, maintenant, stopper l'affaire. Avant ou après la décision du général Faure, probablement dans la nuit qui suit, trouve place une rencontre entre Ortiz et Lagaillarde, et peut-être d'autres participants. Lagaillarde fait savoir qu'en ce qui le concerne il agira, au besoin seul, en créant « le fait révolutionnaire ». Il occupera un édifice public, définira un périmètre et tirera sur toute force qui essaiera de l'en déloger. Après, on verra. C'est clair et net !**

Ortiz et ses autres interlocuteurs éventuels savent très bien que, pour ce projet ambitieux, Lagaillarde ne possède dans sa poche qu'une liste de trente et un noms de garçons décidés. C'est tout ce qu'il reste comme troupes au député. Mais Ortiz et les autres sont payés pour savoir que, dans l'atmosphère créée, s'ils laissent leurs hommes sans ordres, ceux-ci passeront au bastion de Lagaillarde en quelques heures.

Cependant, à minuit, les plus hautes autorités d'Alger tiennent une réunion secrète au palais d'Eté, résidence du délégué général.

Delouvrier et Challe ne rentreront pas de Paris le samedi matin, comme il le sera dit officiellement. Ils sont déjà revenus discrètement, le vendredi soir, évitant de se rendre à leur bureau habituel.

On a convoqué tous les responsables militaires d'Alger : le général Crépin, fraîchement nommé, et ses adjoints, les généraux Toulouse et Arfouilloux. Les généraux Coste, commandant la place d'Alger ; Faure, qui rentrait à Tizi-Ouzou et qu'on a fait stopper à mi-chemin par les gendarmes de Bordj-Menaiel. Peut-être parce qu'on le préfère là plutôt qu'on ne sait où ailleurs. Les colonels Fonde, commandant le secteur Alger-Sahel ; Godard, directeur de la Sûreté ; Argoud, chef d'état-major de Massu au corps d'armée, et d'autres encore.

Il s'agit pour Delouvrier et pour Challe, qui étaient partis en déclarant solidairement qu'ils estimaient le retour de Massu indispensable, de dire pourquoi ils rentrent sans lui.

Ils expliquent, par petits groupes, aux officiers qu'ils n'ont pu avoir gain de cause. L'interview de Massu a eu un trop profond retentissement. D'autre part, ils rapportent de Paris la décision impérative de maintenir l'ordre coûte que coûte. Autrement dit, l'ordre de tirer s'il le faut. On en parle. On sent très bien des réticences se faire jour.

**Depuis le 20, c'est-à-dire mercredi, on a mis en route le plan « Balancelle ». C'est celui qui prévoit une attaque massive sur l'une ou l'autre des frontières ou le cas de troubles graves sur un point quelconque du territoire. Les troupes de première ligne prévues sont celles de la 10e division parachutiste, l'ancienne division Massu, celle qui est liée à Alger par tous les liens de la bataille d'Alger, celle dont les éléments ont été mêlés au 13 mai.**

Il y a des avantages et des inconvénients à cet état de fait. Dans le cas d'une manifestation classique, cette troupe est la meilleure pour canaliser la foule, sans incident sanglant, même si éclate le coup de feu d'un fanatique isolé.

Si en revanche les dirigeants veulent à tout prix rééditer le 13 mai, il est clair que la D.P. ne tirera pas pour les en empêcher.

Serge Bromberger
et Jean-François Chauvel.

*(A suivre.)*

DEMAIN :

**L'appel à la révolte**

Declassified in Part - Sanitized Copy Approved for Release @ 50-Yr 2014/05/19 : CIA-RDP81-01043R004600240006-5

Declassified in Part - Sanitized Copy Approved for Release @ 50-Yr 2014/05/19 : CIA-RDP81-01043R004600240006-5



# INFORMATIONS POLITIQUES ET QUESTIONS SOCIALES

**WASHINGTON : Nicolas CHATELAIN**

APRES L'EXPLOSION DE REGGANE

## OFFENSIVE AFRO-ASIATIQUE CONTRE LA FRANCE A L'O.N.U.

Washington, 16 février. *(De notre envoyé spécial permanent.)*

UNE certaine agitation se manifeste dans les milieux afro-asiatiques de l'O.N.U. et trouve des échos dans la capitale américaine. Le prétexte de ces mouvements est facile à deviner : il s'agit d'exploiter de la façon la plus bruyante l'explosion atomique française. Les arguments invoqués ne sont pas nouveaux — on les a tous entendus dans les couloirs et les salles de l'O.N.U. au cours de l'automne dernier. C'est le 20 novembre, on s'en souvient, que l'Assemblée générale avait voté, par 51 voix contre 16, une résolution d'inspiration marocaine demandant instamment à la France de renoncer à ses projets de tests sahariens.

Maintenant que l'explosion a eu lieu, les Afro-Asiatiques font état d'une indignation extrême : « *La France a passé outre aux recommandations expresses de l'Assemblée,* » proclament-ils ; « *elle a choisi de mettre l'O.N.U. au défi ; son geste ne contribuera en rien à rehausser son prestige* ». « *D'autant plus*, ajoute-t-on, *que cette explosion est ridicule, que tout le monde le sait, que « l'engin » de Reggane ne change en rien l'équilibre stratégique mondial, et que le gouvernement de Gaulle n'a de toute façon pas les moyens de hisser la France au rang des puissances atomiques dignes de ce nom.* » Pour l'instant, il ne s'agit que de bavardages. Le groupe afro-asiatique voudrait cependant aller au-delà. Il doit se réunir à cet effet demain pour discuter d'une éventuelle « *action de l'O.N.U.* ». A vrai dire, on voit mal ce que l'Organisation internationale pourrait faire en l'occurrence. Les recommandations votées par l'Assemblée générale n'ont aucune valeur exécutoire, et il ne saurait être legalement question de sévir contre un pays membre parce qu'il ne s'y serait pas conformé. Les « *vingt-neuf* » devront probablement se contenter de faire usage de la presse parlée, tout en jouant sur les sympathies latentes de tous ceux qui considèrent une explosion atomique quelle qu'elle soit comme une chose monstrueuse par définition. M. Hammarskjoeld, lui-même, se serait montre assez critique aux projets français, mais le secrétaire général connait trop bien les limites des prérogatives de son organisation pour encourager les manœuvres des adversaires de la France.

Le principal argument invoqué *a priori* contre les essais français, celui du danger des retombées radioactives, peut difficilement être utilisé aujourd'hui de bonne foi à l'O.N.U., puisque tout le monde, experts égyptiens y compris, ont constaté que ces retombées n'ont pas été enregistrées.

Restent les autres éléments de la campagne antifrançaise « *Cette entreprise atomique*, rappellent les représentants afro-asiatiques, à qui veut les écouter dans les couloirs, *c'est avant tout une entreprise colonialiste. C'est par ce biais que le gouvernement français entend tenir l'Algérie.* » Cela aussi, nous l'avons déjà entendu l'automne dernier. Il faut constater que là aussi le réquisitoire antifrançais est devenu difficile à faire Depuis les récents événements d'Alger, les Afro-Asiatiques aitentent. De Gaulle a acquis à leurs yeux un prestige accru, et certains d'entre eux hésiteraient peut être à se lancer dans une action qui pourrait gêner en ce moment leurs amis du G.P.R.A.

Nicolas Châtelain.

### Aucune population du Sahara ou des pays voisins ne court de danger, même minime

**Le ministère des Armées a communiqué des précisions sur les précautions prises au cours de l'essai de la bombe « A ». Pour se protéger contre l'éclair lumineux, les populations voisines portaient des lunettes spéciales. Aucun incident n'a été signalé. En ce qui concerne la localisation de l'onde de choc, pour laquelle des mesures avaient été effectuées au préalable à l'aide de petites charges d'explosif, les résultats ont été favorables. Les dégâts ont été insignifiants.**

**Quand aux retombées radioactives, ce nuage s'étant déplacé au-dessus de zones désertiques, la légère radioactivité constatée s'était dissipée en fin de journée.**

**Le nuage était d'ailleurs suivi par des avions qui mesuraient sa radioactivité. Au bout de quelques heures elle était inférieure aux normes de sécurité.**

**La route R.T. 3, El Golea, Tamanrasset a été ouverte le 15 février à midi. La route R.T. 2 Adrar-Reggane-Bidon V va l'être prochainement.**

Aucune population du Sahara, conclut le ministre, a fortiori des pays voisins, ne court de danger même minime.

### M. MACMILLAN : « L'arrêt des expériences nucléaires demeure notre objectif »

Londres, 16 février *(de notre envoyé spécial permanent)*. — Interrogé à la Chambre des Communes au sujet de l'explosion de la première bombe française au Sahara, le premier ministre, M. Macmillan, a répété que la Grande-Bretagne avait pris clairement position sur la question à l'O.N.U.

« *J'espère*, déclara-t-il, *que nous réussirons à arriver à un accord sur l'arrêt des expériences nucléaires, soit à Genève, soit au « sommet ». La France, cependant, a jugé bon de procéder à un nouveau test. Je considère que nous aurions tort de nous laisser détourner de notre but qui est d'arriver à une convention à laquelle tous les pays puissent adhérer.* »

### Pas de radio-activité en Italie

Rome, 16 février *(de notre envoyé spécial permanent)*. — Les derniers contrôles confirment que la radioactivité est demeurée nulle sur toute l'Italie, à la suite de l'explosion de la bombe dans le Sahara.

### Réactions en chaîne... (suite)

Toute la presse mondiale continue à commenter les conséquences possibles — politiques essentiellement — de l'explosion de la bombe A française. Voici les opinions les plus marquantes :

● **NEW YORK DAILY NEWS : « La réaction la plus ridicule est celle des Etats-Unis et du Département d'Etat. Nous ne pouvons regretter qu'un de nos alliés reprenne rapidement puissance et prestige. Nous en félicitons le général de Gaulle. »**

● **LE JOURNAL DE GENEVE : « Il y a quelque hypocrisie à reprocher à la France d'avoir procédé à cette explosion. »**

● **FRANKFURTER ALLGEMEINE : « Cette explosion change la position de la France dans le camp occidental. »**

● **LA PRESSE CHINOISE « La tentative de la France d'assurer une place de grande puissance atomique est vaine. »**

HIER A MATIGNON

## Trois réunions ministérielles :

**— PLAN ROCHEREAU SUR L'AGRICULTURE**
**— CHANTIERS NAVALS**
**— TOURISME**

TROIS réunions ministérielles, l'une sur les prix agricoles, avec MM. Baumgartner, Fontanet et Rochereau, l'autre sur les chantiers navals, avec M. Robert Buron et de nombreux techniciens ; la dernière sur le tourisme avec le ministre des Transports et des Travaux publics, et M. Sainteny, telles ont été les principales activités du premier ministre hier, qui avait commencé sa journée en présidant la réunion hebdomadaire des chefs militaires, destinée à étudier la situation en Algérie.

### Prix agricoles

Les ministres ont étudié les premières mesures du « plan Rochereau » destinées à améliorer les ressources des agriculteurs, mais la discussion a surtout porté sur le nouveau système de fixation des prix proposé par le ministre de l'Agriculture. On sait que M. Rochereau est favorable à une certaine indexation des prix agricoles sur les prix des produits industriels servant à l'agriculture. La formule serait différente pour chaque produit. M. Baumgartner se montre toutefois assez réticent devant ce projet.

Le gouvernement doit prendre aussi très prochainement un certain nombre de mesures moins importantes concernant notamment une aide pour l'écoulement du maïs et des fruits et une modification de la réglementation des fermages.

### Chantiers navals : reclassement et reconversion

A l'issue de la réunion sur les chantiers navals, M. Buron a déclaré :

*Nous désirions prendre des mesures de reconversion et de reclassement pour 1962 dans les régions qui vont se trouver particulièrement touchées ou qui sont dans une situation difficile de façon générale.*

*Fin février, un nouveau conseil va se réunir et décider des mesures d'aide positive en matière de reclassement et reconversion des entreprises.*

*Comment s'y prendra-t-on pour le reclassement, comment seront distribuées les primes d'équipement, autant de questions à résoudre.*

*Désormais*, a ajouté M. Buron, *je vais moins suivre directement ces questions, mais M. Sudreau les suivra en ce qui concerne l'aménagement du territoire, M. Bacon pour le reclassement professionnel, et M. Jeanneney pour la reconversion.*

Auparavant, MM. Buron et Sainteny avaient tenu une petite réunion sur le tourisme.

### Les remorqueurs de la Marine nationale mis en service au Havre

Le Havre, 16 février. — En raison du conflit qui prive de remorqueurs le port du Havre, pour une durée indéterminée, la direction du port autonome a fait appel à des remorqueurs de la Marine nationale. Deux de ceux-ci, le *Mammouth* et le *Chèvre*, sont arrivés ce matin de Cherbourg. Leur présence devenait urgente, notamment pour permettre l'entrée du *Fabiola*, un des plus grands pétroliers que Le Havre est le seul port à pouvoir accueillir. Comme prévu, les paquebots *Antilles* et *Laënnec* sont sortis sans difficulté.

A Cherbourg, l'*United States* a débarqué dans la nuit 395 passagers, qui ont pris un train spécial pour Paris. Le paquebot, en fin de matinée, est reparti pour Southampton.

Aujourd'hui à l'Elysée

## CONSEIL DES MINISTRES ET PREMIERE REUNION DU COMITE DES AFFAIRES ALGERIENNES

**Mouvement préfectoral en Algérie**

Le général de Gaulle présidera ce matin la première réunion du comité des Affaires algériennes qui vient d'être institué et qui comprend, rappelons-le, MM. Debré, Messmer, Chatenet, Delouvrier, Moris, les généraux Ely et Challe. Un mouvement préfectoral en Algérie y sera notamment étudié.

Le chef de l'Etat s'est précisément entretenu hier matin avec M. Paul Delouvrier.

Avant son départ pour Moscou et aussi avant la réunion du comité central de l'U.N.R., M. Chaban-Delmas a été reçu par le général de Gaulle qui a conféré également dans l'après-midi avec M. Dejean, ambassadeur de France à Moscou.

Enfin, le Président de la République a accordé audience à l'ambassadeur du Pakistan.

Cet après-midi au conseil des ministres, M. Debré fera le point de la situation en Algérie et rendra compte des négociations qui se sont déroulées avec M. Tsiranana et la délégation de Madagascar.

M. Couve de Murville fera un exposé sur la situation internationale. M. Bacon parlera de la situation sociale et M. Baumgartner entretiendra ses collègues de la réunion récente des six ministres des Finances des pays du Marché commun.

Le conseil des ministres se prononcera sur un mouvement préfectoral en Algérie.

L'Assemblée générale du patronat français :

## NOTRE REDRESSEMENT économique est important mais il reste fragile

COMME il le fait chaque semestre, le Conseil national du patronat français a réuni, hier, à Paris, toutes ses fédérations en assemblée générale. Les travaux — qui ont concerné tous les problèmes de l'économie intérieure et de l'économie internationale — ont fait l'objet d'une déclaration de synthèse présentée par M. Georges Villiers et approuvée par l'ensemble des délégués. Voici les principaux points de l'exposé du président du C.N.P.F. :

Après avoir rappelé les circonstances dramatiques dans lesquelles se trouvait l'économie française en 1958 — déficit des finances extérieures, hausses des prix, menaces de fermeture d'usines faute de pouvoir payer nos importations — M. Villiers souligne que le patronat avait présenté alors une politique de redressement qui a été mise en œuvre partiellement au début de 1959.

Des résultats importants ont été obtenus : accroissement décisif des exportations, sans réduction des importations, donc sans diminution de l'activité et de l'emploi. Mais ces premiers résultats demeurent fragiles.

### La marge qui nous sépare de l'inflation est étroite

« *Pour que les efforts des chefs d'entreprise puissent porter leurs fruits dans tous les domaines*, précise la déclaration, le C.N.P.F. *demande que les pouvoirs publics définissent plus clairement et appliquent plus fermement une saine politique économique et financière. Rien n'y serait plus contraire qu'un renouveau de l'inflation. De 1952 à 1960, les prévisions budgétaires ont augmenté de 90 % ; le problème posé n'est pas de procéder à quelques économies, mais de réviser la structure même des services publics, les tâches de l'Etat et les nombreuses subventions dont le montant s'accroît de nouveau.*

» *La marge est extrêmement faible au-delà de laquelle la hausse des prix stopperait le mouvement croissant d'exportations sans lequel il n'y a pas d'expansion possible. La France, qui reste lourdement endettée, se trouverait très vite, de nouveau, en difficulté.*

» *Le pouvoir d'achat des salariés qui tend à s'améliorer serait très vite aussi, de nouveau, entamé par toute inflation, qu'elle tienne au gonflement des dépenses publiques mais aussi à une hausse excessive des salaires. Ne lui préférera-t-on pas des améliorations régulières qui au rythme de 3 % par an permettraient un doublement du niveau de vie en 25 ans, soit moins d'une génération ?*

A PROPOS DU MARCHE COMMUN, le C.N.P.F. estime qu'il évolue favorablement mais que « le succès exige une harmonisation effective des législations et des politiques économiques et sociales des six pays. Le C.N.P.F. en demande une réalisation plus vigoureuse malgré les difficultés. Dans le même esprit, la mise en place de l'Union douanière exige que le niveau du tarif extérieur commun ne soit pas remis en cause.

### M. Valéry Giscard d'Estaing : Le tarif extérieur du Marché commun presque entièrement élaboré

Avec une évidente satisfaction, M. Valéry Giscard d'Estaing a annoncé hier que les six pays de la Petite Europe venaient de franchir une étape importante en élaborant presque totalement un tarif douanier commun pour les échanges avec les pays non-membres de la Communauté.

Il s'agit d'établir autour de la C.E.E. une ceinture douanière qui favorisera l'intégration économique des six pays. La zone de libre-échange proposée par les « Sept » ne comporte pas de tarif extérieur commun. Pour les « Six », c'est une manifestation de grande cohésion.

Ce tarif doit être la moyenne arithmétique des tarifs pratiqués par les six pays au 1er janvier 1957, sauf pour 70 produits (liste G) constituant des cas difficiles. L'accord vient de se faire pour 41 de ces articles et l'on pense que l'entente se fera sans difficulté dans six semaines pour les 29 articles restants (pâtes à papier, aluminium, alcool de bouche, moteurs et pièces d'automobiles, produits raffinés du pétrole...)

Pour la France :

— 696 positions sont relevées ;
— 725 positions restent inchangées ;
— 3.553 sont diminuées.

P. L.

*PROCHAINEMENT à Goteborg*

### Exposition consacrée à la presse française

Le *Syndicat national des éditeurs exportateurs de publications périodiques françaises* communique :

« Dans le programme établi par le *Comité permanent des foires et manifestations économiques à l'étranger*, le S.N.E.E.P.P.F. a retenu la semaine industrielle et commerciale de Goteborg qui est, pour 1960, une des manifestations les plus importantes organisées par ce comité.

» En effet, Goteborg sera le cadre d'une exposition de produits français (biens de consommation et biens d'équipement) dans les bâtiments de la foire de Suède, d'une « semaine française » dans les grands magasins dont les vitrines seront consacrées à des biens de consommation français, et, enfin, de manifestations culturelles et artistiques.

» Compte tenu de l'ampleur de l'effort envisagé, le S.N.E.E.P.P.F. a estimé devoir, lui aussi, étoffer la présentation de la presse française. »

COMITE CENTRAL DE L'U.N.R. :

## PAS DE DECISION OFFICIELLE HIER SOIR SUR LE « CAS » SOUSTELLE

Le comité central de l'U.N.R. a tenu, hier soir, une nouvelle réunion au siège du parti, rue de Berri.

Aucun communiqué n'a été publié et aucune déclaration n'a été faite par les délégués à l'issue de la réunion. Mais la tendance paraissait être à l'apaisement ou tout au moins de ne rien brusquer.

On sait que les membres du comité devaient avoir connaissance, hier, des résultats de la démarche faite par MM. Chaban-Delmas, Raymond Triboulet et Jacques Richard, secrétaire général de l'U.N.R. L'ancien ministre du Sahara, tout en refusant de revenir sur les termes de la déclaration qu'il avait faite en quittant le gouvernement, avait néanmoins laissé entendre qu'il ne comptait pas entreprendre de campagne d'envergure non conforme à la doctrine de l'U.N.R.

L'accueil de M. Soustelle avait donné satisfaction à M. Triboulet et au secrétaire général de l'U.N.R. et ces deux émissaires, croit-on, ont demandé à leurs collègues du comité central de fermer le dossier Soustelle et de ne le rouvrir que si l'auteur de *La Vie quotidienne chez les Aztèques...* déterrait la hache de guerre !

Cet après-midi, à 15 heures, les responsables des quatre-vingt-dix fédérations départementales seront informés par les dirigeants de l'U.N.R. de la position du parti face aux problèmes locaux.

Charles Haquet.

Le congrès de l'Union des coopératives agricoles :

## " Les ressources de la plupart des agriculteurs n'atteignent pas le S.M.I.G."

**M. ROCHEREAU : « Cette situation doit changer »**

A l'issue du congrès de l'Union nationale des coopératives agricoles, qui s'est tenu en présence de M. Rochereau, ministre de l'Agriculture, M. Guy Benoist a soutenu sur le plan technique la campagne de revendications actuellement en cours.

« *Les dirigeants du mouvement qui groupe 1.256 coopératives*, a-t-il dit, *connaissent bien la situation des agriculteurs dont la plupart ne jouissent pas de ressources équivalant au S.M.I.G., alors que leur endettement s'accroit à la mesure de l'évolution des prix.* »

M. Rochereau a répondu :

« *Vous avez été, vous allez devenir bien plus le facteur de prospérité. Le progrès a fait perdre à l'agriculture bien des ressources. Ses causes d'appauvrissement sont internes et externes.*

» *Elle ne fournit plus de matières premières ni d'énergie. Il ne lui reste plus que le rôle de pourvoyeuse de nourriture et dans le même temps, l'exploitant doit acheter à l'état manufacturé ce qu'il produisait jadis. Si on en reste là, l'agriculture est condamnée et les comptabilités de gestion font apparaître qu'elle ne peut amortir ses investissements.*

» *Il faut en sortir. Il y va du sort de 10 millions de personnes. Une des solutions pourrait être que, par des coopératives, il s'ajoute de la valeur aux produits bruts. A la production, ils donnent par an environ 3.500 milliards et, une fois transformés, la consommation verse 13.000 milliards pour les acquérir. Je souhaite*, a conclu le ministre, *que la coopération permette aux agriculteurs de suivre leurs produits plus loin. Dans le Marché commun on doit aboutir à une politique préférentielle qui ouvrira des débouchés et les mesures qui vont être prises élèveront, avec la collaboration des professionnels, l'agriculture au niveau de l'industrie.* »

J. E.

### Le congrès des fermiers et métayers

Au congrès des fermiers et métayers qui s'est tenu hier à Paris, M. Rochereau a annoncé qu'un premier texte de révision de l'article 812 du code rural, traitant des rapports entre bailleurs et preneurs de fonds, allait être incessamment remis aux instances professionnelles. Selon le ministre, si ce texte — qui modifie sensiblement et assouplit les conditions d'application du décret du 7 janvier 1959 relatif au paiement en nature des fermages — recevait l'accord des syndicats, il pourrait être accepté par les ministres intéressés.

◆ **La section agricole du groupe des Indépendants de l'Assemblée a publié hier un communiqué** « adjurant le gouvernement de prendre conscience du malaise agricole et de promulguer des mesures immédiates et précises, notamment en matière d'actualisation des prix agricoles en fonction des charges croissantes de l'agriculture et en vue d'une limitation stricte des importations ».

AU DINER DES FEMMES-PATRONS

### Le nouveau monde école de civisme

LA dernière-née des associations groupées au sein du Comité national des classes moyennes, celle des femmes-patrons, vient de tenir son assemblée générale. A l'issue de cette réunion de travail, de nombreuses femmes chefs d'entreprise se retrouvaient l'autre soir, au Pavillon Dauphine, pour un diner amical auquel assistaient notamment Mme de Lipkowski, MM. Boisdé, Alain Poher et Roger Millot.

Me Berrurier, vice-président de l'Association des maires de France et secrétaire général adjoint du Comité des classes moyennes, traitant du sujet : *Le Canada et les Etats-Unis, école de civisme*, donna le Nouveau Monde en exemple pour l'esprit de solidarité et de coopération qui règne entre les citoyens. Partout et pour tout, des comités de citoyens se créent qui étudient de nombreux problèmes intéressant la cité... et les résolvent. Il existe là-bas un lien permanent entre la nation et ceux qui sont chargés de l'administrer.

Francine Déprez.

*LES LIVRES ET LA POLITIQUE*

## Retour d'U.R.S.S.

APRÈS quarante ans d'isolement volontaire, l'U.R.S.S. a ouvert ses frontières aux voyageurs qui viennent d'Occident, c'est-à-dire d'une autre planète. Au retour de vacances en Russie, un avocat traducteur de Katherine Mansfield, Jean-Pierre Le Mée, et un journaliste, André Parinaud, publient *L'U.R.S.S. en 250 questions* (1). Leur ouvrage, qui évite le ton doctrinal, se présente sous la forme de questions et de réponses. Dans une première partie, les auteurs livrent leurs impressions, qui ne sont pas forcément concordantes, sur la vie en Russie soviétique : la rue, la circulation, le niveau de vie, les loisirs, les salaires, la propriété, la justice, etc. C'est du bon journalisme, mais tout cela était déjà connu : aussi bien, Jean-Pierre Le Mée et André Parinaud ne prétendent-ils point découvrir un pays fendu par son immensité même, mais « se sont appliqués à comprendre » comment les Soviétiques appréciaient leur mode de vie, comment ils jugeaient la civilisation de l'Occident, quels étaient leurs espoirs, leurs besoins, leurs difficultés et dans quelle mesure la nouvelle politique de coexistence avait un sens ». Cette partie de leur enquête est, à mon avis, la plus originale et la plus intéressante.

A lire les réponses faites par d'éminents Soviétiques — Joukov, le « ministre de la coexistence », ancien corres-

un dialogue de sourds. Pour eux, les Soviétiques détiennent la vérité politique, économique et sociale ; ils sont les premiers en tout et toutes les grandes inventions sont nées en Russie. Un étudiant : « Nous sommes le premier pays du monde par la science et l'idéal social : nos savants sont les meilleurs. » Joukov : « En 1959, l'U.R.S.S. n'est pas le paradis, mais elle est le pays du monde qui cherche à s'en rapprocher le plus. » A la question de savoir si un allègement de la censure peut être envisagé, le même Joukov fait le plus naturellement du monde cette réponse : « Le contrôle de la pensée imprimée restera total pour le profit du socialisme. Nous ne publierons aucun ouvrage susceptible de s'opposer à notre idéologie. »

Dans leur conclusion, J.-P. Le Mée et André Parinaud écrivent que les grands progrès constatés en U.R.S.S. ne prouvent pas la supériorité de l'idéal marxiste et que le « standing de vie le

conceptions philosophiques ». C'est bien possible, encore que cette sorte de raisonnement fasse un peu trop penser au mot de Joffre sur la victoire de la Marne. « En moins de cinquante ans, disent-ils encore, un peuple a quitté le Moyen Age, mais bientôt ce peuple constatera qu'il nous doit tout. »

N'est-ce point faire preuve de beaucoup d'optimisme ?

Mais on est d'accord avec les auteurs de *L'U.R.S.S. en 250 questions* quand ils écrivent que la pression politique et économique d'une Asie surpeuplée pourrait bien contraindre les dirigeants soviétiques à regarder du côté de l'Europe et à s'associer, d'une façon ou d'une autre, avec elle.

Roger Giron.

(1) Julliard.

*A partir d'aujourd'hui*

### MODIFICATIONS D'ITINERAIRE de certains trains après l'éboulement du Tendron

*La S.N.C.F. communique :*

« L'éboulement du tunnel de Tendron, situé entre Bourges et

vous composerez vous-mêmes...

un meuble par éléments,
en fonction de vos problèmes
...-minivielle
offert

...e d'un ensemble conçu par
...tion d'un problème précis.
... le MINI-MINVIELLE,
...d'autres combinaisons.
...s engagement et gratuite-
...NVIELLE et une documen-
TÉL.
... bon à l'ensemblier-conseil MINVIELLE
...nez-lui en vous recommandant de cette

Declassified in Part - Sanitized Copy Approved for Release @ 50-Yr 2014/05/19 : CIA-RDP81-01043R004600240006-5

Declassified in Part - Sanitized Copy Approved for Release @ 50-Yr 2014/05/19 : CIA-RDP81-01043R004600240006-5



# L'affaire du "complot d'Alger"

## Neuf inculpés transférés cette nuit en métropole ont été écroués à la Santé

ARRIVÉS par avion, neuf des inculpés d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat ont rejoint, la nuit dernière, à la prison de la Santé, Pierre Lagaillarde, Jean-Baptiste Biaggi et Yves Gignac.

A 2 h. 55, les voitures transportant MM. Alain de Sérigny, directeur de l'*Echo d'Alger* ; Sapin-Lignières, commandant les unités territoriales d'Alger ; Auguste Arnoult, leader du comité des anciens combattants d'Alger ; Jean Demarquet, ancien député du Finistère, qui avait rejoint les insurgés deux jours avant la reddition du camp retranché ; Jean-Jacques Susini, président de l'Association des étudiants d'Alger ; Jean-Claude Peres, adjoint d'Ortiz ; le docteur Lefebvre, président du Mouvement corporatif ; Fernand Feral, président du groupe Assistance et Protection d'Alger, et Mᵉ Trappe, officier de réserve, membre du comité directeur du F.N.F. (il s'était constitué prisonnier hier à Alger), s'arrêtaient devant les portes de la maison d'arrêt.

Après les formalités d'écrou, tous furent conduits dans leurs cellules à l'ancien quartier politique de la 6ᵉ division, au centre même de la prison.

Chacun d'eux est isolé dans une cellule très confortable, où ils disposent d'eau chande et d'eau froide.

Les prisonniers bénéficieront d'un régime spécial. Leurs repas seront plus soignés et plus abondants que pour les détenus de droit commun, mais ils ne bénéficieront d'aucun contact entre eux. Leurs promenades seront, chaque jour, individuelles.

### Nomination d'un juge d'instruction

M. Bertrand Dauvergne, juge d'instruction, a été désigné hier par M. Jacques Depaule, vice-président du tribunal de la Seine, pour instruire le dossier du **complot d'Alger** dont vient d'être dessaisi M. René Charbonnier, juge d'instruction à Alger, conformément à l'arrêt de la Cour de cassation qui a été signifié hier aux intéressés.

### Le barreau d'Alger collaborera avec le parquet

On apprend que M. Robert Schmelck, procureur général de la cour d'appel d'Alger, a fait hier un voyage-éclair à Paris. Arrivé dans la nuit, il a regagné Alger dans l'après-midi, après divers entretiens à la chancellerie.

Un porte-parole de la délégation générale à Alger a annoncé que le bâtonnier Maurice Laquière, les membres du Conseil de l'Ordre d'Alger et les anciens bâtonniers avaient été reçus par M. Robert Schmelck pour « l'assurer de leur dévouement et lui faire part du désir de collaboration du barreau ».

Le Conseil de l'Ordre avait, on s'en souvient, décidé le 9 février de ne pas assister à la cérémonie d'installation de M. Schmelck, en présence du garde des Sceaux. Cette attitude avait été alors jugée sévèrement dans certains milieux. On considère désormais que l'incident est clos.

Le bâtonnier d'Alger est, on le sait, le père de Mᵉ Jacky Laquière, poursuivi pour « atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat », mais qui n'a pu être écroué jusqu'ici car il est toujours en fuite.

A Oran, les quatre inculpés incarcérés à la suite des événements du 24 janvier, MM. Conessa, Villeneuve, Tartarot et Basset, ont formulé une demande de mise en liberté provisoire qui a été rejetée. Ils ont aussitôt interjeté appel.

Dans une question écrite, M. Le Pen, député indépendant de Paris et inculpé de « menaces de mort sous condition », expose au garde des Sceaux que « plusieurs parlementaires ont été arrêtés, gardés à vue ou écroués, sans que les garanties de l'immunité parlementaire leur aient été assurées.

» Il lui demande : 1° de préciser expressément la notion de flagrant délit, telle qu'elle résulte de la jurisprudence.

» 2° de vouloir bien préciser aussi complètement que possible les droits des parlementaires découlant de la règle constitutionnelle de l'immunité parlementaire.

» 3° quelles mesures disciplinaires il entend prendre à l'encontre de magistrats ou policiers qui auraient contrevenu à l'article 26 de la Constitution et qui pourraient encourir les peines prévues par les articles 114 et 121 du Code pénal. »

— Un comité de défense en faveur de M. Biaggi s'est constitué sur l'initiative de M. Henry Torrès. Ce comité estime que l'arrestation du député de Paris a été effectuée « en violation du principe de l'immunité parlementaire » et constitue « une grave atteinte aux principes de la souveraineté nationale ».

### Nouvel interrogatoire de la secrétaire de Philippe de Massey

M. Theret, l'un des juges d'instruction chargés de l'affaire du complot, a procédé hier à un nouvel interrogatoire de Mlle Nicole Dion, secrétaire de M. Philippe de Massey, actuellement réfugié en Suisse.

L'interrogatoire a porté sur les pièces qui ont été saisies au cours des premières perquisitions opérées par la police.

Ces documents étayeraient de façon positive l'accusation d'atteinte à la sûreté de l'Etat relevée contre les inculpés.

### MUTATION EN METROPOLE des colonels Godard, Broizat Argould et Garde

Alger, 17 février. — Un certain nombre de colonels, qui avaient été relevés de leurs fonctions au lendemain des événements du 24 janvier, ont reçu leurs ordres de mutation.

C'est ainsi que le colonel Godard, ancien directeur général de la Sûreté nationale en Algérie, est muté à Nevers. Le colonel Broizat qui commandait le 1ᵉʳ R.C.P., et le colonel Argould, ancien chef d'état-major du général Massu, sont mutés à Châlons-sur-Marne. Le colonel Garde, ancien chef du 5ᵉ bureau (action psychologique), est muté à Versailles.

Pour la première fois
et pour quelques jours seulement

**Vente spéciale de Fins de Séries**

REMISES DE 30 A 50 %

**sur Lunettes Leroy**

PREMIÈRE MARQUE FRANÇAISE

*Aperçu de quelques prix de montures*

EN ROYALITH

| | 1959 | 1960 |
|---|---|---|
| pour Monsieur | 3.000 | 17 NF. |
| fantaisie pour Madame | 4.000 | 18 NF. |
| pour Enfants | 1.650 | [illegible] NF. |

EN DOUBLE OR

| | 1959 | 1960 |
|---|---|---|
| pour Madame | 6.000 | 37 NF. |
| non cerclee | 10.000 | 60 NF. |
| grand luxe | 16.250 | 85 NF. |

LEROY
OPTICIENS-CONSEILS

*12 succursales*
27, bd Saint-Michel 30, rue Vivienne
52, r. du Commerce 25, rue Royale
131, bd Sébastopol 5, pl. des Ternes
30, boulev. Barbès 158, rue de Lyon
158 av. de Versailles 147, r. de Rennes
104, Champs-Elysées

**INDUSTRIELS FRAN**[redacted]

**MIXEUROPA** recherche pour l'Allemagne, la Belgique, la Holland[redacted]
Marché Commum, tous les articles concernant :
optique, photo, électro-ménager, radio-télévision, installation de cuisine[redacted] tapis et tapis pleins, plastiques, produits chimiques (vernis, pigment[redacted] riaux de construction, fer, couvertures de toits, panneaux en fibre[redacted] tubes, fours industriels, machines agricoles, engrais, aliments du bé[redacted] frigos, balances, machines d'imprimerie, produits d'entretien pour a[redacted] change, matériel électrotechnique et autovulcanisateur, machines à[redacted] machines de bureaux, fournitures pour hôtels et salons de coiffure,[redacted] niques, récipients en verre pour laboratoires et produits pharmace[redacted] postales, cristaux, parfumerie, papiers à lettre et à dessin, oibelot[redacted] assemblages, accessoires pour chaussures, cuirs et peaux, caoutchouc,[redacted] ments d'enfants, produits alimentaires, conserves, vins, liqueurs, spir[redacted]

Sans engagement de votre part, vous êtes priés de demander à M[redacted] Rogier, à Bruxelles, la visite de notre délégue pour votre région.

vers l'Asie

LE CHOIX DE SERVIC[redacted]

[redacted]S OFFRENT

[redacted] ET L'ASIE

[redacted]S

[redacted]our vous :

[redacted]aires dans chaque sens

# LES ÉVÉNEMENTS D'AFRIQUE DU NORD

## ALGER : René JANON

## Les agriculteurs réclament des moyens de défense efficaces

### pour lutter contre le terrorisme

Alger, 17 février. (*De notre correspondant particulier.*)

LA chambre d'agriculture d'Alger a entendu aujourd'hui l'éloge funèbre de M. Emile Pruvost, président de la chambre d'agriculture de Kabylie, et des membres de sa famille assassinés lundi dans leur ferme. L'assemblée, dans une motion, a rappelé les mesures qu'elle a récemment préconisées pour lutter contre le terrorisme en recrudescence depuis un mois, notamment la création de syndicats obligatoires de défense. Elle a exprimé la résolution des populations rurales de *faire face à la situation avec la dernière énergie*.

L'assemblée considère, ajoute la motion, que *la dissolution des unités territoriales prive les campagnes d'une défense existante et efficace*. Elle estime, en conséquence, *qu'il appartient au gouvernement de recréer avec l'aide des populations civiles un élément rationnel de défense*.

Puis la séance a été levée en signe de deuil.

### Nouvel attentat contre des cultivateurs

Hier, près de Maginot, dans le secteur de Bou-Saada, deux agriculteurs européens, MM. Léopold Charrut et Armand Voisin, ont échappé de justesse à une embuscade rebelle, grâce à l'intervention de leurs ouvriers musulmans. L'un de ceux-ci, Maklouf Miloud, a été mortellement blessé.

Dans les dernières quarante-huit heures, au cours de multiples opérations locales, les rebelles ont eu 215 hommes mis hors de combat et ont abandonné 114 armes de guerre, des grenades et des explosifs, et 22 tonnes de ravitaillement.

A la frontière orientale, près d'El Meridj, au sud, deux engins blindés ont été attaqués au bazooka. Un militaire a été tué et quatre autres blessés.

Dans l'Algérois, près de Tigzirt, sur la côte de Kabylie, un détachement alpin et une harka sont tombés dans une embuscade et ont eu quatre tués, mais ont mis en fuite leurs agresseurs qui ont laissé deux morts sur les lieux de l'engagement.

En Oranie, les rebelles ont assassiné le garde champêtre de Martinprey, près de Tiaret.

René Janon.

### Deux conseillers municipaux d'Alger suspendus

Par arrêté du délégué général du gouvernement, deux conseillers municipaux d'Alger sont suspendus de leurs fonctions : le professeur Pierre Michaux, président du « Mouvement universitaire pour le maintien de la souveraineté française en Algérie », conseiller municipal du premier arrondissement (Casbah), et M. René Lacombe, conseiller municipal du quatrième arrondissement (Belcourt).

On sait que le professeur Michaux, qui fut l'objet d'un mandat d'arrêt pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, a disparu.

## IRRITATION A ALGER

### où la déclaration du leader F.L.N. est jugée indécente

Alger, 17 février. (*De notre correspondant particulier.*)

LA déclaration de Ferhat Abbas, connue par une partie seulement du public à la fin de la journée, a provoqué surtout de l'irritation, voire de l'indignation et de la colère, on la juge indécente au moment même où les Européens d'Algérie sont sous le coup de l'émotion suscitée par le massacre de la famille Pruvost, en Kabylie.

L'invitation aux Européens d'Algérie à édifier avec le F.L.N. une « République algérienne » est considérée comme une proposition dépourvue de tout bon sens et qui paraît révéler une ignorance totale de la psychologie des Algériens, qu'ils soient Européens ou musulmans.

**Pour la plupart des observateurs, la déclaration de Ferhat Abbas n'a d'autre objectif que d'atteindre l'opinion mal informée de certains pays étrangers et l'opinion de la métropole.**

Tout se passe, constate-t-on encore, comme si Ferhat Abbas révoquait d'emblée la nationalité française à tous les Européens d'Algérie pour les considérer, quelle que soit leur origine, comme des Algériens : il ne pouvait blesser plus profondément, dit-on, les hommes qui ne cessent de revendiquer qu'on les considère comme « irrévocablement Français » et qui, précisément, sont opposés à l'autodétermination dans la mesure où celle-ci paraît remettre en cause leur nationalité même.

Parmi la population européenne, on s'étonne que le leader rebelle paraisse vouloir proposer « sérieusement » aux non-musulmans de joindre leurs voix à celles du F.L.N. pour faire triompher la solution de l'indépendance lors de l'autodétermination.

On note enfin que les perspectives offertes par Ferhat Abbas méconnaissent même les thèses des fractions libérales et débouchent sur l'indépendance sans référence à aucune solution d'association avec la France.

R. J.

## RABAT : André LAGNY

## COMPLOT CONTRE LE PRINCE MOULAY HASSAN ?

Rabat, 17 février. (*De notre correspondant particulier.*)

LE complot récemment découvert au Maroc aurait eu pour but l'assassinat du prince Moulay Hassan. Tel est le bruit qui court ce soir, avec persistance, dans les milieux politiques de Rabat.

Toutefois, ni le complot lui-même, ni ces projets d'assassinat n'ont été confirmés ou infirmés par les milieux proches du palais royal. Les milieux officiels et ceux de la sûreté nationale observent une très grande discrétion et se bornent à confirmer les neuf arrestations effectuées depuis dimanche au sein du mouvement de la résistance marocaine, dont plusieurs membres influents paraissent impliqués dans cette affaire.

Le complot aurait été découvert à la suite des interrogatoires. Des armes auraient été saisies ainsi que des documents. Mais l'on n'en précise ni le nombre ni la nature.

Depuis deux jours, le quotidien *Ar Rai Al am*, organe de l'Union nationale des forces populaires, proteste avec véhémence contre les *arrestations injustes dont viennent d'être l'objet des person-*

[redacted]

## FERHAT ABBAS HIER A TUNIS :

- « Pour les Musulmans et les Européens la République algérienne doit être une patrie commune »
- « L'application loyale de l'autodétermination peut mettre fin à la guerre »

FERHAT ABBAS vient de faire à Tunis une déclaration destinée d'une part à l'opinion internationale qu'il cherche à convaincre des « intentions pacifiques » du F.L.N. et, d'autre part, aux Européens d'Algérie qu'il entend rassurer.

En ce qui concerne ces derniers, le porte-parole de la rébellion serait sans doute mieux entendu s'il donnait ordre aux bandes de fellagah de cesser leurs embuscades, leurs sabotages et leurs crimes.

« Nous pouvons vivre et travailler ensemble, Européens et musulmans, dans une République algérienne, notre patrie commune », dit en substance Ferhat Abbas.

Les fellagah qui, près de Tizi Ouzou, viennent d'assassiner sauvagement une famille européenne dont deux femmes et une jeune fille, avaient une autre conception de la cohabitation fraternelle.

La guerre n'a jamais justifié de tels crimes. Et jamais le F.L.N. n'a condamné les actes qui déshonorent des hommes qu'il présente comme « les soldats de l'armée de libération nationale ».

De ce discours de propagande, nous retiendrons deux passages :

- L'Algérie est la patrie commune des musulmans et des Européens.
- L'application loyale de l'autodétermination peut mettre fin à la guerre.

Mais auparavant les armes doivent se taire, la sécurité doit régner et l'ordre doit être rétabli. Rien n'est possible sans un cessez-le-feu.

Sur ce point essentiel, Ferhat Abbas demeure muet.

On nous annonce une autre déclaration du F.L.N. en fin de semaine. On laisse entendre qu'une nouvelle délégation du G.P.R.A. serait constituée en vue de contacts pour l'arrêt des combats.

Les paroles prononcées hier à Tunis ne constituent ainsi qu'une entrée en matière.

Attendons celles qui vont suivre avant d'épiloguer sur la position du F. L. N.

Le gouvernement et l'opinion jugeront sur pièces.

J.-M. G.

## Les principaux points de la déclaration de Ferhat Abbas

- *Européens d'Algérie, les émeutes du 24 janvier dernier que les ultras ont organisées et dont vous n'avez été que les acteurs inconscients, en attendant d'en être les victimes, doivent vous inciter à la réflexion. Le temps est venu où vous devez repenser le problème et faire un examen sérieux de la situation.*

*Ces émeutes n'ont été qu'un court épisode du sanglant drame que vit l'Algérie depuis plus de cinq ans. Sans doute l'ordre colonial a-t-il été rétabli à Alger. Mais le gouvernement français n'en a pas pour autant réglé le problème algérien.*

*Le règlement de ce problème relève d'abord et avant tout des Algériens eux-mêmes, c'est-à-dire de vous et de nous. Il ne sert à rien de se mentir à soi-même. L'heure de la vérité a sonné aux portes de notre commun pays...*

- *Aucune armée ne peut assurer votre avenir dans le cadre colonial. Seule, l'édification d'un Etat algérien peut nous permettre de vivre ensemble et de garantir l'avenir de nos enfants.*

*La guerre d'Algérie n'est pas la guerre des Arabes contre les Européens, ni celle des musulmans contre les chrétiens... Elle est la guerre d'un peuple longtemps trompé...*

- *Les premiers colons d'Algérie, vos aïeux, vos pères, ont pensé et agi en fonction de leur époque, dans le contexte de vainqueur à vaincu, de maître à sujet. Or cette époque est révolue et bien révolue. L'Algérie de papa est morte. Ce n'est pas le général d*[redacted] *Gaulle qui l'a détruite. C'est* [redacted] *peuple algérien par sa lutte. C*[redacted] *qui pouvait donc s'expliquer pa*[redacted] *vos pères ne s'explique plus po*[redacted] *vous.*

- *Ne soyez pas prisonniers d*[redacted] *faux dilemme : anéantir le p*[redacted] *ple algérien ou partir. Ne fa*[redacted] *pas le jeu des ultras...*

**L'Algérie est le patrim**[redacted] **de tous. Depuis plusieurs**[redacted] **nérations, vous vous dites Algériens... Qui vous conteste cette qualité ? Mais en devenant votre pays, l'Algérie n'a pas cessé d'être le nôtre. Comprenez-le... et admettez que, pour nous, l'Algérie est la seule patrie possible...**

- *Si les patriotes algériens se refusent à reconnaître en vous des super-citoyens, par contre, ils sont prêts à vous considérer comme d'authentiques Algériens.*

*L'Algérie aux Algériens, à tous les Algériens, quelle que soit leur origine. Cette formule n'est pas une fiction. Elle traduit une réalité vivante, basée sur une vie commune. C'est la terre qui façonne l'homme. Et la terre algérienne nous a façonnés. Elle nous a si bien marqués que nous pourrons vivre ensemble. Nous sommes désormais tous des Africains, condamnés à subir les mêmes épreuves et à nourrir les mêmes espérances.*

- *L'indépendance de l'Algérie, comme celle de la Tunisie et du Maroc, comme celle de tous les pays colonisés, est inéluctable...*

*Vous redoutez aujourd'hui cette indépendance. Demain, vous l'ap*[redacted]

## TUNIS : J.-L MÉTÉYÉ

## LE F.L.N. A ENVIE DE DISCUTER

Tunis, 17 février. (*De notre envoyé spécial.*)

IMPRESSION dominante à Tunis après la déclaration de Ferh[redacted] Abbas aux Européens d'Algérie : le F.L.N. a envie de discuter.

Pour la première fois, en effet, le « Front » a dépouillé [redacted] problème algérien de son caractère strictement arabo-islamique po[redacted] admettre son caractère multireligieux posé par les diverses comm[redacted]nautés en présence.

De l'avis des observateurs, le « G.P.R.A. » vient de prendre un tournant qui trouverait son prolongement dans une nouvelle déclaration à caractère essentiellement politique annoncée pour la fin de la semaine. Que serait cette déclaration ? S'il faut en croire les milieux autorisés, le F.L.N. pourrait proposer une délégation de plénipotentiaires pour venir discuter à Paris ou ailleurs des modalités techniques du cessez-le-feu et de l'application du principe de l'au[redacted]détermination.

Le « chef d'état-major » des [redacted]belles, désigné lors du congrès [redacted] Tripoli — et dont l'identité n'[redacted] pas connue — pourrait faire par[redacted] de cette nouvelle délégation, si [redacted] F.L.N. prenait une décision en [redacted] sens.

Qu'a dit Ferhat Abbas ? S'adr[redacted]sant aux Européens d'Algérie [redacted] fait est sans précédent), le lea[redacted] F.L.N., reflétant l'opinion unan[redacted] du « G.P.R.A. », qui a reçu un bla[redacted] seing des maquis à Tripoli, a ba[redacted] son argumentation sur le thè[redacted] de « la patrie commune ».

On attendait une déclaration p[redacted]tique. Elle le fut beaucoup mo[redacted] qu'on ne l'escomptait. Son imp[redacted]tance en est réduite d'autant. C[redacted]tains milieux s'en montrent déc[redacted]

Les Algériens sont décontenan[redacted] par les réactions de la presse [redacted]risienne du soir, connues ici [redacted] les dépêches d'agences.

Quant aux Tunisiens, un comm[redacted]nique officiel précise ce soir [redacted] les propos de Ferhat Abbas m[redacted]quent un tournant de la politi[redacted]

Declassified in Part - Sanitized Copy Approved for Release @ 50-Yr 2014/05/19 : CIA-RDP81-01043R004600240006-5

Declassified in Part - Sanitized Copy Approved for Release @ 50-Yr 2014/05/19 : CIA-RDP81-01043R004600240006-5



# LA SEMAINE TRAGIQUE D'ALGER

Une grande enquête de **Serge BROMBERGER** et **Jean-François CHAUVEL**

## *Les "Unités Territoriales", fer de lance de l'insurrection*

### SAMEDI 23 JANVIER

Les journaux paraissent sans mot d'ordre de grève. Ils ont probablement été censurés. Mais il n'y a pas non plus de tracts. Des territoriaux font cependant fermer les magasins mais d'autres équipes viennent faire rouvrir. On ne comprend pas très bien ce qui se passe. Delouvrier prononce à la radio une allocution. Il supplie les Algérois de perdre leur complexe d'abandon. Challe lui succède : « De l'union de l'armée dépend le sort de l'Algérie », dit-il.

Mais bien inspiré, un autre communiqué officiel laisse une impression plus que pénible. Il annonce quatre exécutions capitales de terroristes pour le lendemain. D'abord cette publicité n'est pas conforme à la loi. Ensuite, on a l'air de jeter quatre têtes aux Algérois pour les calmer.

Toute la journée, le délégué général reçoit des personnalités politiques, qu'il tente d'apaiser. A treize heures, neuf parlementaires viennent le voir. Il leur fournit de très amples détails sur la conférence algérienne de l'Elysée, la veille.

On parle de la tension qui est extrême, du danger d'une foule armée. Delouvrier, qui a le général Challe à ses côtés, avise les élus que les ordres qu'ils ont sont formels : « *Les forces de l'ordre ne tireront pas les premières. Mais si on leur tire dessus, elles riposteront.* »

Au moment de se retirer, les parlementaires remettent une motion au délégué. Elle taxe l'attitude du gouvernement d'illégale et d'illégitime. Delouvrier leur dit :

« *C'est un appel à la révolte que vous m'apportez là ! Ce n'est pas une motion que je puis transmettre à Paris. Elle est inacceptable.* »

Les élus prennent congé après s'être engagés à ne pas rendre public ce texte. Ils regagnent leur permanence. Les visiteurs étaient neuf. Ce nombre correspond aussi à celui des cosignataires de la motion, à la différence que l'un des visiteurs est M. Chella, et qu'il n'a pas signé le texte, tandis que Lagaillarde a signé le texte mais n'est pas venu. Les parlementaires jugent donc bon de rendre compte à ce dernier de l'engagement pris :

« *Vous êtes des dégonflés!* répond Lagaillarde. *Moi, je ne me suis engagé à rien, je ne vois pas pourquoi je ne publierais pas ce texte.* »

Il prend la motion et, assis à la terrasse du bar des facultés, face à l'« Otomatic », supprime tous les noms, sauf le sien, et rature les « nous » pour les remplacer par « je ». Puis il charge un étudiant de porter « sa » motion à l'agence France-Presse.

A 14 h. 30, Lagaillarde occupe discrètement le périmètre de l'université avec 24 hommes. Il en sera maître pendant neuf jours.

Ce qui se passe, cet après-midi-là, chez les autres activistes, reste plein de mystère. Ils n'ont que peu de contacts avec le monde extérieur. On sait seulement qu'Ortiz hésite et se demande s'il n'est pas en train de « tomber dans un piège destiné à se débarrasser une fois pour toutes des ultras ».

Féral, qui dispose d'un organisme de secourisme, nommé « Aide et protection », naguère pourvu d'armes de poing par Paul Teitgen lorsqu'il était secrétaire général de la préfecture d'Alger, s'agite beaucoup.

On note, sans y attacher une importance particulière, que certaines unités territoriales sont mobilisées.

Vers 18 heures, des groupes de jeunes gens bloquent la rue Michelet en criant « De Gaulle au poteau, Vive Massu ! » Ce ne sont que des gamins. Des hommes de Lagaillarde, les mains dans les poches, patrouillent sur le trottoir des facultés, sans s'y mêler !

— *Ils vont nous casser le travail !* dit l'un d'eux.

La nuit tombe sans que rien d'important se soit produit.

Delouvrier, qui n'a presque pas dormi depuis son départ pour Paris et qui voit venir de rudes journées, décide de se reposer cette nuit-là, et « qu'on ne le réveille que si c'est vraiment la révolution ».

Pourtant, à minuit, il est déjà sur pied et débauche à la veillée du général Challe dans la villa du commandant en chef à El-Biar où sont déjà réunis Gracieux, commandant la 10e division de paras, qui arrive sur Alger, Crépin, Toulouse, Fonde, Godard.

Le délégué général a un renseignement. C'est que les bâtiments publics vont être occupés à 1 h. 30 par les émeutiers. Challe a déjà le même tuyau, mais pour 8 heures du matin. Le directeur de la Sûreté ne confirme nullement.

En fait, c'est Pierre Lagaillarde qui revient aux autorités, déformée.

On met en place un dispositif de sécurité dans les bâtiments administratifs.

Le colonel Debrosses qui commande les gendarmes mobiles dispose de 18 escadrons, ce qui est important, et il s'y ajoute encore quatre compagnies républicaines de sécurité.

Aucune annonce ne survient au cours de cette réunion qui dure toute la nuit. Ce n'est qu'au matin que le recteur Capdecome téléphona aux autorités que des hommes en armes circulaient dans les jardins de l'université. Mais à ce moment, on vient de faire une découverte bien plus grave.

### DIMANCHE, 24 JANVIER

Dès les premières heures du matin, les incertitudes de la veille sont levées. C'est la grande manifestation populaire qui se prépare.

Un tract circule : « *François d'Algérie, le général Massu, le dernier général du 13 mai, le dernier garant de l'Algérie française et de l'intégration, a été banni et limogé. De Gaulle veut avoir les mains libres pour brader l'Algérie après l'Afrique noire et rendre l'armée parjure de ses serments. L'heure est venue de nous lever. Ce dimanche matin, à 11 heures, vous rejoindrez les cortèges qui partiront des campagnes et des faubourgs. Tous ensemble, derrière vos territoriaux et ceux qui depuis plusieurs années conduisent le combat. Pour que vive l'Algérie, province française.* »

Signé : Le Comité d'entente des A. C., la Fédération des Unités territoriales, le Comité d'entente des mouvements nationaux.

Un avion privé lâche ces tracts sur la ville. A Bab-el-Oued, à Belcourt, dès sept heures du matin, les territoriaux en uniforme invitent la population à sortir des maisons et à s'assembler.

Boulevard de Telemly, un U.T. en armes et en service frappe du poing sur la carrosserie de notre voiture : « *A 11 heures, à la poste. Faites passer!* »

**Pour les autorités, la surprise dans tout cela, ce sont les « territoriaux ». Il y a bien sûr toujours eu dans les manifestations d'Alger quelques territoriaux mêlés à la foule. Le distinguo entre le citoyen et l'homme que l'on mobilise trois jours par mois est subtil. Mais c'est la première fois qu'ils signent en tant que territoriaux, un tract politique. C'est la première fois qu'ils vont participer en unités constituées à une manifestation.**

Au mois de décembre s'est fondée une sorte d'amicale qui englobe également les « groupes d'autodéfense ». C'est-à-dire les territoriaux musulmans des villages du bled.

A cette « Fédération des U. T. et groupes d'auto-défense » qui s'est choisi récemment pour président le commandant de réserve Sapin-Lignières, le général Challe s'est particulièrement intéressé.

Elle a pour lui deux aspects : elle peut dégager la troupe de beaucoup de servitudes dans les régions pacifiées, réunissant dans la même Fédération des Européens et des musulmans. Elle intéresse aussi le 5e bureau (service psychologique).

Mais il y a un troisième aspect qui apparaît ce matin en pleine lumière. Placée à la charnière de l'armée et de la population civile, elle peut être l'instrument de pression politique sur l'autorité. D'autant plus que si la Fédération n'est qu'une amicale, les bataillons en tant que corps possèdent leurs propres magasins d'armes. Certains sont dans les casernes de la ville et peuvent être bloqués. D'autres sont dans des mairies ou des bâtiments publics sous la responsabilité des chefs de bataillon.

De surcroît, sur les 20.000 à 25.000 U. T. de l'agglomération d'Alger, 2.000 sont constamment en service (patrouilles en ville ou garde de points sensibles), c'est-à-dire en armes.

### QUI A MOBILISÉ LES « U.T. » ?

Quand le recteur Capdecomme téléphone pour annoncer que des hommes armés circulent dans les jardins de l'université, on a déjà des soucis beaucoup plus vastes.

Il est clair que l'opération sur les unités territoriales n'a pu se faire qu'avec l'approbation ou le silence d'éléments militaires. Cela pose tout de suite au commandement le problème de savoir si la hiérarchie va être respectée dans les heures qui vont suivre.

A partir de 10 heures, Radio Alger diffuse de dix minutes en dix minutes un double appel : celui du délégué général :

« *L'autorité de l'Etat ne se discute plus... Le pouvoir a été saisi pour...* »

Et celui du commandant en chef :

« *De l'union de l'armée dépend le sort de l'Algérie...* »

Le dispositif de sécurité mis en place dans la nuit est-il adapté aux circonstances? Pas entière ment sans doute. »

S'attendant à des commandos surgissant on ne sait trop d'où, pour s'emparer des édifices publics, on a placé des bouchons aux entrées de la ville. Ceux-là jouent un rôle utile, en interdisant l'afflux de manifestants convergeant du bled sur Alger. Mais des forces importantes sont immobilisées dans les palais et les bâtiments publics, ou elles ne feront pas grand-chose, alors que de faibles barrages vite forcés ne pourront que retarder les colonnes qui convergent des faubourgs sur le centre.

Trois régiments de la 10e division de parachutistes sont disposés en un arc de cercle, sur les hauts d'Alger, le long du Telemly notamment, en réserve.

Les colonels de ces régiments ne cachent pas qu'ils n'ont aucunement l'intention de tirer sur les manifestants, dont au demeurant ils partagent plutôt les idées.

**A 11 heures, les cortèges d'hommes des unités territoriales, groupés par compagnies derrière leurs drapeaux, débouchent au rendez-vous.**

**Beaucoup ont sur eux des armes de poing qui leur sont apparemment personnelles. D'autres portent des mitraillettes Thompson. Peut-être s'agit-il de ceux qui étaient en service.**

La foule est dense, certes, au plateau des Glières, mais on est loin des masses du 13 mai. Les manifestants ne déposseront jamais dix mille en prenant les estimations sereines le plus favorables.

Dès midi trente un micro est monté au balcon de l'immeuble de la Compagnie algérienne, en surplomb sur les jardins Laferrière.

Le P.C. de l'insurrection est en fait installé dans des bureaux du service psychologique de l'armée, qui abrite, entre autres, la Fédération des unités territoriales.

Les hommes des « Unités territoriales », casqués et en armes, défendant le P.C. d'Ortiz orné de la « croix celtique ».

Sur la terrasse, sacs de sable et créneaux : une position de tir pour fusil-mitrailleur.

### UN FUSIL MITRAILLEUR EN BATTERIE AU P. C. D'ORTIZ

C'est probablement son président, Sapin-Lignières, qui l'a proposé. Il est là avec Ortiz et son comité directeur, Arnould, des Anciens combattants, et Susini, leader des étudiants, qui déclare au micro :

« *Le grand jour est arrivé. Nous resterons là tant que Massu ne sera pas rentré.* »

Un fusil mitrailleur a été mis en place sur le toit de l'immeuble.

A midi, Ortiz, escorté d'un capitaine du corps d'armée, part pour le gouvernement général d'abord, pour l'état-major général ensuite, où il est amené par le colonel Argoult, chef de l'état-major du corps d'armée d'Alger. Le général Challe le reçoit et lui demande où il veut en venir. Bien qu'il ait clairement donné le « top » à ses troupes, pour éviter sans doute d'être dépassé par Lagaillarde, Ortiz apparaît inquiet.

L'irruption des « U.T. » dans le jeu lui retire le contrôle de la situation tout en lui laissant la responsabilité des événements. Il ne formule donc que des intentions pacifiques : seulement monter avec la foule sur le Forum et crier : « *Algérie française* » sous les fenêtres de la délégation générale.

Le commandant en chef répond qu'il ne peut autoriser une telle manifestation, alors que dans la foule se trouvent des territoriaux en armes, et qu'ils marchent sous l'insigne de la croix celtique — emblème du « Front national français ». Les escaliers allant au Forum restèrent barrés. L'entretien en reste là.

Entre temps, la foule a beaucoup déferlé dans les jardins Laferrière. Nombre de gens sont allés déjeuner, ce à quoi les dirigeants se sont plus ou moins attendus, mais la relève de l'après-midi n'est pas dense. Il n'y a pas cinq mille personnes.

« On nous a volé le 13 mai. Le 24 janvier sera la revanche. »

Un nouveau tract sort, toujours signé des anciens combattants, des « U. T. » et des mouvements nationaux : « *Nous sommes le dos au mur, face aux traîtres. C'est le jour du grand combat. Tous à la Grande Poste. L'armée prend ses responsabilités, nous, les nôtres...* »

Lagaillarde, de son périmètre des facultés où l'effectif est passé de 24 à 70 hommes, envoie un commando fermer les stades et les cinémas pour rendre la foule disponible.

Des voitures partent rameuter des Algérois vers le point sensible. Parmi les « durs » qui sont en place sur le balcon de la Compagnie algérienne le moral est bas, on consulte fréquemment les montres :

« *C'est maintenant ou jamais.* »

La formule équivoque « *L'armée prend ses responsabilités, nous, les nôtres* » se traduit brutalement par : « *L'armée ne marche pas.* »

**Une volée de fausses nouvelles est lancée à la foule pour l'électriser : « Attentat contre de Gaulle qui est blessé l... » « Un secteur militaire tout entier est en révolte ! » « La préfecture d'Oran est occupée par la foule !... »**

**Vers 16 h. 30, avec l'ordre de grève illimitée, celui de construire des barricades est donné conjointement du P.C. Lagaillarde comme du P.C. d'Ortiz. C'est évidemment l'idée du réduit, créant le fait révolutionnaire de Lagaillarde qui l'a emporté.**

Il faut faire vite, dit-on, parce que les gendarmes vont attaquer à 18 heures. Comment connaît-on déjà parmi les manifestants cette heure qui sera effectivement celle de la descente des « nobles » ?

### LES MANIFESTANTS CONSTRUISENT DES BARRICADES

Le responsable de l'ordre est le colonel Fonde, qui commande le [illegible] Alger-Sahel, et ne quitte guère, cet après-midi-là, son P.C. du palais Bruce, au pied de la Casbah, assez loin de la manifestation.

Fonde est un homme froid, qui, depuis son arrivée, a la réputation d'avoir été placé là « pour mater les Algérois ». Il n'a rien fait pour prendre des contacts humains dans la ville. Depuis la veille, en raison de l'arrivée de la 1re D. P., Fonde a un adjoint, issu de cette formation, le colonel Cervaldi, chef d'état major du général Gracieux.

Il est clair que leur conception de l'affaire diffère.

Au Forum, le commandement des gendarmes mobiles est laissé au colonel de gendarmerie Debrosse.

Les « paras » sont toujours sur leur arc de cercle autour du centre de la ville.

Jusqu'au milieu de l'après-midi, on n'a rien fait pour empêcher les manifestants de dépaver les rues et de construire les barricades.

Serge Bromberger
et Jean-François Chauvel.

*(A suivre.)*

DEMAIN :

## LE PREMIER COUP DE FEU

STAT

Declassified in Part - Sanitized Copy Approved for Release @ 50-Yr 2014/05/19 : CIA-RDP81-01043R004600240006-5

Declassified in Part - Sanitized Copy Approved for Release @ 50-Yr 2014/05/19 : CIA-RDP81-01043R004600240006-5



# LA SEMAINE TRAGIQUE D'ALGER

Une grande enquête de **Serge BROMBERGER** et **Jean-François CHAUVEL**

## *Dimanche 24 janvier, 18 heures : la fusillade éclate...*

Dimanche, vers 17 heures, le colonel Broizat, commandant le 1er R.C.P., reçoit l'ordre de dégager la rue Michelet, où commencent à s'élever des barricades ; son régiment est alors massé dans le bas de la ville, le long du boulevard Baudin !

Il dira plus tard :

« *Je me suis approché. J'ai parlé à des journalistes qui revenaient du périmètre retranché de l'Université. Ils m'ont dit qu'il y avait douze fusils mitrailleurs en batterie dans les jardins. Je me suis donc contenté de boucler le périmètre.* »

A l'ordre qui est donné aux gendarmes de descendre les escaliers pour dégager les jardins Laferrière devait correspondre une manœuvre des « paras » dans le bas de l'avenue. Or les paras, à 18 heures, reçoivent bien l'ordre de descendre, mais à pied. C'est en entendant les coups de feu que le colonel Dufour fait monter ses légionnaires en camion, et, fonçant lui-même dans une jeep, débouche pour faire cesser une fusillade qui aura duré vingt minutes.

Une querelle s'est naturellement instaurée sur le fait de savoir de quel côté est parti le premier coup de feu. Les témoignages individuels, même sincères, n'ont qu'une valeur relative sur un terrain aussi vaste. Cependant Ortiz, assez bien placé pour savoir, a implicitement admis que c'était du côté des manifestants.

Au cours d'un entretien qu'il eut dans les journées suivantes avec un colonel, celui-ci dit :

« *Quel est le salaud de chez vous qui a tiré le premier ?*

— *Je le cherche moi aussi* », répondit Ortiz.

Qu'il ait été ou non sincère quant à l'identité du responsable, il ne doutait apparemment pas qu'il ne fût parmi ses hommes.

**Le rapport officiel note que la majeure partie des gendarmes blessés ou tués devant la grande poste ont été atteints dans le dos, probablement par le fusil mitrailleur de l'immeuble de la Compagnie algérienne.**

**La retraite des gendarmes par les escaliers étroits qui flanquent le monument aux morts a été meurtrière. On leur tirait dessus de toutes les fenêtres. Sur les deux premiers escadrons qui sont descendus, c'est-à-dire 160, 170 hommes, il y a 14 tués et 135 blessés.**

Le premier bilan des morts n'est pas ce qu'on a dit. Il y a eu vingt tués, dont six manifestants.

Sur ces six manifestants, deux ont été tués par des balles qui ne sont pas des munitions en service dans la gendarmerie, c'est-à-dire qu'ils le furent par des projectiles perdus tirés par des émeutiers.

Des premiers coups de feu, Kaouah, qui se trouve dans la foule, entre dans la permanence des parlementaires, au bas du boulevard Laferrière, met son écharpe tricolore et ressort au milieu de la fusillade. La foule s'apprête à lyncher un lieutenant de gendarmerie blessé. Le député le saisit à bras le corps et l'entraîne. C'est peu après qu'il reçoit un coup de crosse dans l'aine.

On le ramène à la permanence. Il grimace de douleur dans un fauteuil lorsqu'un conseiller municipal, Paldacci, entre et dit : *Ortiz vous fait dire qu'à partir de maintenant il ne tiendra plus aucun compte de vos déclarations ou démarches. La seule place où vous devriez vous tenir c'est sur la barricade, les armes à la main.*

Le colonel Dufour, qui vient d'arrêter la fusillade en se jetant seul les bras levés au milieu du square, rejoint ses parachutistes du 1er étranger qui descendent vers le carrefour des facultés.

Dans les jardins Laferrière, les autres régiments de paras font de même. Ils s'interposent entre la foule et les barricades. On ramasse les morts.

### UN CAMP RETRANCHÉ

Un incident se produit alors : Lagaillarde, en uniforme, la mitraillette en travers de la poitrine, passe la barricade et s'approche du journal *Le Bled*, où le colonel Debrosse s'est installé pour diriger l'évacuation des blessés.

Dans la vitrine éclairée, mais passée au blanc d'Espagne jusqu'à hauteur d'homme, on aperçoit le képi de l'officier de gendarmerie.

A l'intérieur, quelqu'un lui crie : « Couchez-vous ! ». A ce moment, la glace tombe brisée. Quand Debrosse se relève, il aperçoit à quatre mètres de lui, dans l'encadrement béant de la fenêtre, Lagaillarde. Il porte aujourd'hui plainte en assassinat. C'est une grenade qui a été lancée disent les uns, un simple pavé disent les autres.

« *Dans la foulée, on eût pu alors occuper le quartier sans plus tirer un coup de feu* », nous a assuré un autre colonel.

En fait, il n'est pas évident, malgré les barricades d'ailleurs assez anarchiquement dressées, qu'un P.C. des forces de l'ordre d'Alger-Sahel on ait eu la notion précise qu'un camp retranché était en train de se constituer.

Dans la nuit, la radio diffuse la voix sèche de Challe : « *Je considère la ville en état de siège; je fais converger des régiments de l'intérieur vers Alger. C'est tout.* »

Puis Delouvrier :

« *Que tous comprennent l'inutilité d'un tel égarement, que tous s'emploient à ramener à la raison des désespérés !* »

Plus tard, la voix du général de Gaulle :

« *C'est un mauvais coup porté à la France.* »

Cependant, Delouvrier et Challe ont fait convoquer Sapin-Lignières, le président des U.T. Il s'agit de le placer en face de ses responsabilités et de le sommer de faire rentrer ses hommes chez eux.

On le cherche à la Compagnie algérienne d'abord, mais c'est chez lui qu'on le trouve. Il écoute les deux responsables de l'Algérie et gagne le P.C. Ortiz. Mais c'est pour reprendre sa place au comité insurrectionnel. Dans la nuit, le général Gracieux, commandant la 10e division de paras, prend, sur ordre de Challe, le commandement de la zone Alger-Sahel des mains du colonel Fonde.

### LUNDI 25 JANVIER

A la stupeur de la veille au soir, succède à Alger une atmosphère de kermesse. La ville tout entière s'en va visiter les barricades et voir « ses héros ». La grève est totale. Les paras se tiennent à proximité du camp retranché mais ne le bloquent pas.

Lagaillarde s'organise. Il a déjà deux cents hommes. Il ouvre un bureau de recrutement, reçoit des armes des dépôts bataillonnaires des U.T., constitue des réserves de vivres, de plasma sanguin. Son périmètre est sous une discipline stricte. Il aura bientôt un hôpital avec médecins, chirurgiens, infirmières.

Quand Il se rend chez Ortiz pour prendre langue, Il dit : « *Je vais au café.* »

La différence entre les deux P.C. reste évidemment très frappante. Chez Ortiz, au milieu des bouteilles vides, les insurgés dorment ou tapent la carte, les armes accrochées au dossier des chaises. Quand le nom d'Alexandre sera prononcé pour le réduit des facultés, les journalistes qui vont de l'un à l'autre baptiseront le P.C. Ortiz : « *Las Vegas* ».

Celui-ci ressemble aux coulisses d'un mauvais théâtre dont le balcon de la Compagnie algérienne serait la scène.

**Les deux pôles de l'insurrection sont visités par des officiers parachutistes. Force est de constater une certaine sympathie entre eux et les insurgés. Une certaine communauté de but à atteindre, avec la pensée qu'il vaut mieux prendre la manière douce avec eux et peser sur leur esprit pour les empêcher de faire des bêtises.**

Au P.C. de la 10e D.P. à Hydra, le problème du camp retranché est évalué par le général Gracieux, en termes militaires :

« *Donner l'assaut, c'est s'engager dans une bataille de rue. Dans un combat de rue, la règle est de perdre un homme sur deux. C'est 700 à 800 tués que coûterait l'opération.* »

Dans la matinée, le colonel Jacquin, de l'état-major du général Challe, vient au P.C. Ortiz.

« *Il faut que vous donniez à vos types l'ordre de rentrer chez eux.*

— *Ils ne m'obéiraient pas* », répond le cafetier insurgé.

Au gouvernement général, les barreaux de façade ont été évacués. Le fusil mitrailleur qui est sur le toit de la Compagnie algérienne balaie en effet la façade — seul le général Lancrenon, directeur du cabinet militaire, n'a pas voulu se déranger. Mais la grande maison est au point mort.

Le délégué général s'est en effet installé au siège de l'état-major, quartier Rignot, sur les hauteurs de Mustapha, pour être en contact permanent avec Challe, dont il occupe un reste le bureau.

Pendant qu'à Paris se tient un Conseil des ministres extraordinaire, Delouvrier reçoit une délégation des maires du Grand Alger.

Ceux-ci ressortent en assurant que « le délégué et le général Challe ont affirmé que l'armée ne tirerait pas ».

En fait, les deux responsables de l'Algérie se sont contentés de leur dire que leur avis était de ne pas donner actuellement l'assaut du camp, mais qu'ils n'avaient pas à présumer la décision du Conseil des ministres.

A 21 heures, M. Michel Debré s'envole pour Alger avec des consignes de rétablir l'ordre.

Il arrive à Alger avec MM. Guillaumat et Moris, peu après deux régiments de la 25e division de parachutistes rappelés du Constantinois. L'état d'esprit des officiers de ces régiments ne semble pas très différent de celui de la division d'Alger.

Le premier ministre traverse la ville vers 23 heures et arrive au quartier Rignot. Bref colloque avec Delouvrier et Challe. Le problème est évidemment celui de l'attitude de l'armée.

M. Debré, assisté de M. Guillaumat, reçoit les colonels de l'état-major, puis les commandants de régiment. Les entretiens sont sans cordialité. On a dit que le colonel Broizat avait refusé la main du ministre. Le chef du 1er R.C.P. s'en explique :

« *Je n'ai pas eu à serrer la main du premier ministre, il ne me l'a pas tendue.* »

Dimanche 24 janvier, 18 h. 5 : la fusillade vient d'éclater. Devant l'immeuble du journal « Le Bled », un couple court se mettre à l'abri. Dans le fond, un homme armé d'une mitrailletta tire. Un autre s'abrite derrière la camionnette. A côté de la voiture, un corps s'est affaissé.

### MARDI 26 JANVIER

Vers le matin, les entretiens se terminent entre le premier ministre, toujours flanqué de M. Guillaumat, et un paquet de six colonels.

Ceux-ci auront le sentiment d'avoir ébranlé le chef du gouvernement. Celui-ci rentrera à Paris avec l'impression qu'on a voulu l'intimider.

Les parlementaires ont été aussi reçus par le premier ministre vers 3 h. 15, et le député Kaouah donne de l'entretien la version suivante :

« *M. Michel Debré était venu s'informer sur place. Il nous a donné l'impression de nous mal comprendre. Mais il n'a pu nous donner une ligne de conduite quant à l'avenir avant d'avoir consulté le gouvernement.* »

Reçus par M. Delouvrier après le départ du premier ministre, les parlementaires obtiendront du délégué général un avion spécial qui les amènera à Paris dans la journée pour exposer à leurs collègues du Palais-Bourbon la situation à Alger. Ce mardi matin, les colonels Dufour, commandant le 1er régiment étranger de parachutistes, et Georges de Boissieu, chef d'état-major du général Challe, partent eux aussi pour Paris mais par l'avion régulier. Ils semblent être les porte-parole de l'armée. Dans la capitale, ils verront le général de Gaulle et plusieurs ministres.

Quant au comité insurrectionnel, il entend manifestement ne pas se laisser asphyxier dans le réduit, même par une armée amicale.

Les barricades ont été surélevées pendant la nuit. Des territoriaux distribuent des tracts convoquant à de nouvelles manifestations « unanimes ».

Une cérémonie a lieu à 10 heures devant la barricade de la rue Charles-Péguy que l'on baptise « Hernandez », du nom d'un territorial tué le 24 janvier.

**A la même heure, mais à l'autre bout d'Alger, dans l'enceinte de l'hôpital militaire de Maillot, se déroulent, en présence du général Crépin, les obsèques des gendarmes « morts pour la discipline » le soir du 24 janvier. Aux quatre coins de la ville d'autres cérémonies rassemblent parents et camarades des quatre manifestants tués au cours de la fusillade. Quarante-huit heures après l'émeute, Alger enterre ses morts.**

Mais pendant que ces manifestations détournent l'attention des observateurs, un petit commando d'hommes en tenue camouflée de parachutiste fait irruption à 9 heures dans l'hôpital civil de Mustapha, au centre de la cité. Ils se dirigent vers un pavillon isolé gardé par deux policiers qu'ils désarment. Dans le pavillon quatre des cinq condamnés de l' « affaire du bazooka » sont en traitement. Il y a là : Castille, Gafory, Della Monica et Fechoz. Ils ont été transférés à la fin de l'année dernière du pénitencier de Berrouaghia à l'hôpital de Mustapha sous des prétextes divers.

En décembre 1959, une enquête menée par la Sûreté d'Algérie, à la demande de Paris, sur la réalité des raisons de santé qui ont motivé ce transfert s'est heurtée au veto des médecins de l'hôpital qui, invoquant le serment d'Hippocrate sur le secret professionnel, ont réclamé l'envoi d'une commission médicale d'enquête. On en était resté là. Les quatre condamnés emboîtent le pas à leurs « libérateurs » qui les emmènent au « camp retranché ». Un cinquième homme les suit, un perceur de coffre-fort condamné à 20 ans de travaux forcés qui fera « un tour en ville » avant de regagner la prison de Maison-Carrée le mardi suivant. Il y a dans le pavillon un sixième prisonnier que les hommes-léopards rassureront à grandes claques dans le dos : « Français et musulmans, nous sommes tous amis maintenant ! » C'est en effet un musulman qui a pu arriver sans plaisir ces « paras » dont il n'attend rien de bon... Ce que ne savent pas les émissaires des insurgés, c'est qu'il s'agit d'un terroriste F.L.N. condamné à mort et gracié !

Quant à Tronel, le cinquième condamné du bazooka, il est dans un autre pavillon où ses compagnons n'iront pas le chercher. « Il ne jure que par de Gaulle », dira plus tard Fechoz. « Il ne nous aurait pas suivis. »

Les « évadés » rejoindront le P.C. Ortiz où nous en verrons au moins un à plusieurs reprises les jours suivants. Mais il semble que le « commando » ait été envoyé du P.C. Lagaillarde.

Le député à la barbe rousse mène du reste son affaire d'une manière très différente d'Ortiz. C'est ce jour-là qu'il crée une « cour martiale » habilitée à prononcer des peines allant de 8 jours de prison à la mort. Cette décision restera toute théorique.

Mais revenons aux barricades.

Peu après 10 heures, on fait circuler le bruit que le conseil municipal va être dissous, ce qui entraîne la foule vers l'hôtel de ville. Le maire du 8e arrondissement stoppera cette poussée qui tendait clairement à l'occupation de l'édifice. Une barricade est même commencée à proximité. Les commandos de l'air amenés par camions prennent position.

### LES "U. T." DANS LES MAIRIES

Cependant, les mairies de la périphérie d'Alger sont envahies par les territoriaux, mais comme rien ne leur est opposé, le mouvement est sans suite.

S'il essaie d'élargir le camp retranché, le comité insurrectionnel tente aussi d'étendre l'agitation à toute l'Algérie.

Ortiz, à 15 h. 10, annonce au micro :

« *Les communes de l'intérieur suivent nos instructions, occupent les mairies, montent des barricades...* »

En réalité, Oran est en grève et possède une « barricade symbolique ». Le maire, Fouques-Duparc, sera expulsé de l'hôtel de ville, mais le général Gambiez manœuvrant entre les écueils pourra atteindre le cap du jeudi sans dommage grave. Il y a grève et manifestations à Constantine, à Bône, à Philippeville. Mais dans beaucoup de villes et de villages, les discours et les motions mêleront l'Algérie française et le nom du général de Gaulle.

Dans l'après-midi, le bruit court que l'immeuble de la radio va être attaqué. Jusqu'au lundi, les émissions de Radio-Alger sont restées gouvernementales. Puis elles n'ont plus donné que des communiqués brefs et neutres.

**A 18 heures, « La voix du bled », une émission militaire, inaugure une nouvelle formule : « La barricade ne sépare plus. Elle est le trait d'union entre civils, territoriaux et militaires... » Par la suite, avec le vocabulaire des insurgés, la radio va véhiculer les mots d'ordre de l'armée...**

18 h. 30, le discours de Debré : « *Rien ne sera possible et même tout peut être perdu si l'ordre n'est pas rétabli en Algérie.* »

Au micro, Ortiz commente tout de suite :

« *C'est avec une stupéfaction indignée que nous avons entendu la déclaration Debré... L'Algérie refuse l'autodétermination...* »

Puis, plus tard :

« *Des conversations importantes sont en cours. Elles se poursuivront longtemps. Rentrez chez vous, mais revenez demain.* »

Somme toute, on prend le temps de réfléchir. Du côté des insurgés, la situation n'est pas brillante. Le gouvernement ne cède pas, comme on l'espérait. L'armée reste dans une position ambiguë.

**Serge Bromberger**
**et Jean-François Chauvel.**

*(A suivre.)*

DEMAIN

**DERRIÈRE LES BARRICADES**

STAT

Declassified in Part - Sanitized Copy Approved for Release @ 50-Yr 2014/05/19 : CIA-RDP81-01043R004600240006-5

Declassified in Part - Sanitized Copy Approved for Release @ 50-Yr 2014/05/19 : CIA-RDP81-01043R004600240006-5



# UN ARTICLE DE M. GUY MOLLET : « MON ENTRETIEN AVEC LE GÉNÉRAL DE GAULLE SUR L'ALGÉRIE »

M. GUY MOLLET vient, dans l'hebdomadaire Démocratie 60, de rapporter l'entretien qu'il a eu, le 2 février, avec le général de Gaulle sur le problème algérien.

L'ancien président du Conseil rappelle que l'autodétermination, seul moyen de ramener la paix, doit déboucher sur l'une des trois solutions qui seront soumises au libre choix des populations.

Le général de Gaulle l'a dit et redit : la sécession serait une solution de malheur pour les musulmans, comme pour les Européens.

La francisation ? Il répète ce qu'il affirmait le 29 janvier : si elle devait être adoptée par la population musulmane, quel Français ne s'en réjouirait ?

Le scepticisme du général de Gaulle, tel qu'il est souligné par M. Guy Mollet, semble toutefois accentué.

Mais entre le scepticisme et la condamnation reste la marge de l'action où les convictions peuvent s'employer librement.

Notons d'autre part qu'il ne s'agit pas d'une déclaration officielle reproduite mais d'un entretien rapporté et commenté.

Troisième solution : celle de l'association, celle du gouvernement des Algériens par les Algériens aux côtés de la France.

Le cadre en est moins rigide et le contenu plus flou. Ce qui pourrait découler de cette tierce formule n'apparaît pas nettement car elle permet d'établir diverses structures politiques et plusieurs sortes de contrats à étudier et à définir.

On épiloguera sans doute sur l'article de M. Guy Mollet, sur son orientation, sur l'opportunité de sa publication.

Mais, à la lecture de ce texte, il apparaît que les propos et les impressions recueillis par le leader socialiste demeurent dans la ligne politique définie par le Président de la République dans ses déclarations du 16 septembre et du 29 janvier derniers.

**Jean-Marie Garraud.**

Voici les principaux passages de l'article où M. Guy Mollet retrace son entretien avec le général de Gaulle.

*La première partie de l'exposé du président portait sur le nécessaire retour à l'ordre. Et j'ai cru percevoir chez lui comme un étonnement, une tristesse et — pourquoi ne le dirais-je pas? — une colère contenue de voir les choses en cet état et les esprits en un tel désordre. Quiconque l'a entendu en cette matinée du 2 février ne peut douter de sa résolution de rétablir autorité et ordre républicains.*

*Et d'abord une affirmation répétée avec insistance. Une certitude est acquise, un choix est fait, une décision est prise de façon définitive, irréversiblement :* ce sont les Algériens qui décideront eux-mêmes et librement du sort de l'Algérie. *Ce nécessaire consentement est d'ailleurs la condition d'une paix durable et fructueuse. Il n'est acceptable pour tous et par tous que s'il implique la garantie des droits de tous et en particulier des minorités ethniques.*

*Cette affirmation est vite suivie de commentaires, sur l'attitude possible des uns et des autres : de ceux qui peuvent tenter d'empêcher la liberté du choix et par là même en compromettraient la signification et la valeur; du F.L.N. qui, poursuivant un combat inutile, n'a jamais répondu aux offres de cessez-le-feu et voudrait obtenir au préalable une reconnaissance de fait; en un mot, de tous ceux qui peuvent faire plus ou moins tard, plus ou moins mal, mais qui, en fin de compte, ne réussiront pas à l'empêcher.*

*La sécession? Il en rejette l'idée, avec insistance, avec passion, comme s'il voulait l'exorciser, ainsi qu'il le dit en septembre. Ce n'est pas possible, ce serait criminel pour tous. Il n'y croit pas, voudrait pouvoir n'en pas imaginer l'éventualité. Et pourtant, soucieux de n'avoir rien négligé, il répète que, dans cette extrémité, la France n'aurait pas le droit d'abandonner ses fils d'Algérie. Le moyen n'a pas été, devant moi, davantage précisé qu'il ne l'avait été en septembre : mais la résolution ne peut faire de doute.*

*La francisation ? De Gaulle tient sur ce sujet un langage très proche du nôtre. S'il était vrai qu'une intégration sincère soit aujourd'hui voulue pour tous, s'il était possible que tous les Algériens soient décidés à réaliser la complète réalité dans les droits politiques, économiques, sociaux, compte tenu des différences d'origine, de race ou de religion, si c'était vrai, qui pourrait ne pas s'en réjouir ? Affirmer que de Gaulle n'en veut pas est mentir. La vérité est que, comme nous, il y croit peu... La seule question est de savoir si tel sera le libre choix des Algériens. De Gaulle en doute. Et pourtant, pour être prêt à cette éventualité, il demande à la France des sacrifices très lourds dans tous les domaines. »*

Et M. Mollet conclut :

*Alors, il est vraisemblable que les Algériens se prononceront pour la troisième solution possible : le gouvernement des Algériens par les Algériens. Cette fois de Gaulle emploie une expression nouvelle. Il parle d'Etat algérien... Dans cette hypothèse se posent évidemment les deux problèmes, liens avec la France et respect des droits de minorités ethniques. Manifestement, de Gaulle estime que c'est cette dernière préoccupation la plus difficile à satisfaire. Il faut donc être prêts.*

*En ce qui concerne le problème algérien, nous choisissons d'appuyer de Gaulle de toutes nos forces.*

*Et, je me répète, il va être de plus en plus difficile pour d'autres de rester absents de cette bataille tous en continuant à se dire de « gauche ».*

## Les audiences de l'Elysée

Journée chargée en audiences hier à l'Elysée. Le général de Gaulle a en effet successivement reçu MM. Tsiranana, président de la République malgache ; Michelet, garde des Sceaux ; Giscard d'Estaing, secrétaire d'Etat aux Finances ; Fay, ambassadeur d'Irlande ; Malraux et Kumlin, ambassadeur de Suède.

— Communiqué —

## CONFORT ET ELEGANCE : le meuble anglais

Le XIX^e aura été, pour le mobilier anglais, le siècle des réalisations les plus intéressantes et les plus appréciées : lignes aimables mais sobres, acajous aux tons chauds, raffinement du détail... tout concourt à créer une atmosphère où il fait bon vivre.

Cette ambiance élégante, vous pouvez la retrouver dans une exposition consacrée aux plus belles reproductions de style anglais qui viendront meubler votre appartement et lui donner un charme supplémentaire.

Vous y verrez de nombreux ensembles, salles à manger, chambres, cabinets de travail, salons... qui ont été exécutés en prenant pour modèle les pièces caractéristiques de cette époque.

Ne manquez pas de venir admirer ces très beaux meubles de style anglais actuellement présentés chez Lévitan, 63, bd Magenta. 74, Champs-Elysées, Paris. Parking

# LES ÉVÉNEMENTS D'AFRIQUE DU NORD

## TUNIS : J.-L. METEYE

### BOURGUIBA : « Le F.L.N. devrait tenir compte des efforts du général de Gaulle pour régler le conflit algérien »

Tunis, 18 février. *(De notre envoyé spécial.)*

APRES avoir prononcé son allocution hebdomadaire au siège du gouvernement, le président Bourguiba a accordé une brève entrevue à quelques journalistes français, pour répondre à leurs questions.

Interrogé sur ses sentiments vis-à-vis de la déclaration de Ferhat Abbas, le chef d'Etat tunisien a répondu :

« *La politique algérienne du F.L.N. n'a jamais varié. Les nationalistes algériens, quels qu'ils soient, ont toujours considéré depuis trente ans que les Européens vivant dans leur pays étaient des Algériens. C'est ce qui les différencie de nous, qui avons toujours estimé que les Français de Tunisie formaient la colonie d'un pays étranger.*

» *Comment les Européens d'Algérie vont-ils réagir? Peut être certains accepteront-ils la coexistence avec les Arabes? Cette déclaration devrait faciliter un rapprochement avec la France. Il est incontestable qu'elle aura une certaine influence; il faut en comprendre le sens et en tenir compte.*

» *Dans sa prochaine déclaration attendue avec un grand intérêt, le F.L.N., à mon sens, devrait tenir compte des efforts du général de Gaulle, maintenant soutenu par 99 % de la métropole, pour régler le conflit algérien. J'ai toujours souligné la nécessité pour le F.L.N. de faire un petit bout de chemin à la rencontre de de Gaulle. Cette déclaration facilitera-t-elle une telle chose? Je le souhaite de tout mon cœur.* »

Auparavant, le président Bourguiba avait résumé en français son discours prononcé en arabe et avait brièvement exposé le sens qu'il lui donnait.

#### Explosion nucléaire et bataille économique

« *J'ai voulu tirer la leçon pour le peuple tunisien de l'explosion nucléaire française. Ce qui confère à celle-ci le caractère d'une agression, c'est qu'elle a eu lieu dans le Sahara africain, malgré les nombreuses protestations des peuples africains ainsi humiliés.*

» *Il n'a été fait aucun cas de ces protestations à cause de notre faiblesse. La force nous est, en effet, nécessaire pour faire respecter notre dignité.*

» *La force, pour nous, c'est d'abord la victoire sur le sous-développement, grâce à un travail sans cesse accru. Et cela malgré le Ramadan, qui se révèle nuisible à l'épanouissement de la Tunisie. C'est pour cela que j'ai pris aujourd'hui une telle position contre cette pratique religieuse, que je ne condamne pas, mais qu'il faut aménager.* »

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'à Tunis le discours a fait l'effet d'une bombe. Il est en outre appelé à un grand retentissement en Orient.

*Si au lieu de jeûner pendant un mois et d'en profiter pour ne rien faire, vous travailliez un peu plus, nous serions plus forts et donc plus respectés. On tiendrait compte de nos avis,* a déclaré encore M. Bourguiba. *J'ai besoin de bras vitaminés et non de jeunes au ventre creux...*

Enfin, le chef de l'Etat tunisien, faisant visiblement allusion au déchaînement outrancier de la presse tunisienne contre la bombe « A » française, a souligné qu'il était inutile de récriminer après l'explosion, mais qu'il fallait en tirer les conclusions, pour éviter de nouvelles expériences.

**J.-L. Météyé.**

## RABAT : A. LAGNY

### Trois représentants DU "G.P.R.A." viennent informer le roi du Maroc

Rabat, 19 février. *(De notre correspondant particulier.)* — Boussouf, Bentobal et Mohamed Saïd, membres du « G.P.R.A. », arrivés hier après-midi à Tanger, sont partis par la route pour Rabat où ils doivent rencontrer le roi du Maroc.

Cette entrevue revêt, dit-on ici, une grande importance.

On sait que Mohamed V, au cours de son récent voyage au Moyen-Orient, a obtenu des pays arabes l'approbation du principe de l'autodétermination que le souverain considère comme un élément positif de l'évolution de l'affaire algérienne.

On indique que Boussouf pourrait se rendre à la frontière algéro-marocaine où se trouvent des camps F.L.N.

*[Le bruit a couru hier à Tunis que Boussouf pourrait prendre au Maroc des contacts concernant les possibilités d'un cessez-le-feu.]*

### MM. Terrenoire et Delouvrier sont arrivés à Alger

Alger, 18 février. — M. Louis Terrenoire, ministre de l'Information, accompagné de M. Paul Delouvrier, délégué général du gouvernement, est arrivé au début de l'après-midi à l'aérodrome de Maison-Blanche militaire.

Dans la soirée, le ministre devait recevoir un certain nombre de députés U.N.R. d'Algérie.

M. Terrenoire, qui était accompagné de son chef de cabinet, M. Marcel Poisson, et de MM. Ergmann et Thibaud, respectivement directeur adjoint de la R.T.F., a été salué sur le terrain par le général Lancrenon, directeur du cabinet militaire, et par MM. Maffart, directeur du cabinet civil, et Aubert, directeur de la Sûreté.

## ALGER : René JANON

### Un officier et cinq « U.T. » tués au cours d'un violent combat

#### DIX-HUIT REBELLES ABATTUS

Alger, 17 février. *(De notre correspondant particulier.)*

Dans le Constantinois, un commando de volontaires récemment constitué à Constantine par des « U.T. » a livré un très violent combat hier après-midi, près de Ras-el-Akba, dans la région de Guelma. Dix-huit rebelles ont été tués et deux capturés, mais le commando a eu à déplorer six morts et sept blessés.

Le premier accrochage violent se produisit vers 15 heures, entre la compagnie de commando des U.T. et une section de fellagah retranchée dans des rochers au-dessus de la mechta de Chabet Dine. Le chef de bataillon commandant les unités d'Oued Zenati fut tué en se portant à hauteur de la mechta. L'aviation de chasse ne put intervenir efficacement en raison de l'imbrication des forces opposées et un avion « T 6 » touché d'une rafale de F.M. s'est abattu, le pilote ayant été tué d'une balle dans la tête.

Vers 16 heures, des renforts arrivèrent par hélicoptères ainsi qu'un escadron de chars et un bouclage de la mechta et des environs fut effectué. En fin de journée l'assaut fut donné et le combat se prolongea jusqu'à la nuit.

Les morts sont, outre le commandant de l'unité, originaire de la métropole, quatre cheminots de Constantine : le sergent René Pisani, le brigadier-chef René Uchedu, les soldats Paul Ciapara et Jean-Marie Lina, ainsi que le sergent Jacques Lanfranchi.

Dans l'Algérois, hier, à la tombée de la nuit, dans la région de Miliana, une 2 CV a été mitraillée par un groupe de rebelles. L'un des occupants, M. Emile Courtois, 23 ans, fils du premier adjoint au maire de Bou-Medfa, a été tué d'une balle au cœur. Deux de ses compagnons ont été légèrement blessés.

Une cellule politico-administrative F.L.N., qui était en liaison avec des groupes de la wilaya 4, a été décapitée à Alger à la suite d'une enquête ayant conduit à dix arrestations, dont celle du chef de groupe.

◆

**On apprend ce soir qu'outre MM. Michaux et Lacombe, M. Hattab Pacha, maire adjoint de la Casbah (2^e arrondissement d'Alger), a été suspendu de ses fonctions de conseiller municipal jusqu'à nouvel ordre, par arrêté du délégué général du gouvernement.**

**René Janon.**

### L'AFFAIRE DU "COMPLOT D'ALGER"

#### Trois des neuf inculpés transférés hier à la Santé ont choisi leurs avocats

Trois des neuf inculpés du « complot d'Alger », qui ont été transférés dans la nuit de mercredi à jeudi à la Santé, ont fait choix d'un avocat.

On a appris, hier soir, que M. Victor Sapin-Linières, commandant des U. T. d'Alger, a choisi pour défenseur M^e Bondoux. De son côté le docteur Lefèvre a choisi pour défenseur M^e Baudet. D'autre part M^e Palmiéri, avocat de M. Jean-Jacques Susini, président du Mouvement nationaliste des étudiants d'Alger, se propose de demander aujourd'hui l'audition des différents témoins ayant assisté à la reddition des insurgés du réduit de Pierre Lagaillarde.

En effet, le défenseur prétend que le colonel Dufour, qui reçut cette reddition, promit aux rebelles que en dehors de Joseph Ortiz et Pierre Lagaillarde, ceux qui se rendraient ne seraient pas inquiétés à condition qu'ils s'engagent dans l'armée.

M^e Guibert, avocat de son confrère et associé Jean-Baptiste Biaggi, a saisi hier M. Patin, président de la commission de sauvegarde des libertés individuelles, d'un mémoire pour protester contre l'inculpation et l'incarcération de son client.

M^e Guibert fait valoir notamment auprès de la commission que Jean-Baptiste Biaggi a été arrêté alors qu'il se rendait à la convocation de l'Assemblée nationale et qu'il devait, de ce fait, bénéficier de l'immunité parlementaire.

D'autre part, d'après la défense, le flagrant délit relevé à l'encontre du député de Paris ne serait nullement prouvé.

M. Théret, l'un des juges d'instruction chargés de l'affaire du complot, a procédé hier à un nouvel interrogatoire de Mlle Nicole Dion, secrétaire de M Philippe de Massey, qui est actuellement réfugié en Suisse.

L'inculpée qui été assistée de M^e Françoise Perelmann, a protesté de son inculpation en faisant valoir qu'elle n'a été que l'associée involontaire de son patron puisque jusqu'au 29 janvier au soir elle ignorait l'activité politique de celui-ci.

M^e Pérelmann a déposé une demande de mise en liberté provisoire en faveur de sa cliente pour raison de santé. Le magistrat instructeur a commis deux médecins, les docteurs Hennet et Martin, pour examiner la détenue incarcérée à la prison de la Petite-Roquette.

# INFORMATIONS POLITIQUES ET QUESTIONS SOCIALES

*En dépit de la grève des hôtesses*

### PAS DE SUSPENSION DU TRAFIC déclare Air France

L'ordre de grève lancé par le syndicat du personnel navigant commercial d'Air France (stewards et hôtesses de l'air) n'entraînera aucune suspension des services, déclarait hier la compagnie nationale. Cette grève doit commencer, on le sait, ce matin, à 4 heures, et durer quarante-huit heures.

Air France proteste en même temps contre la décision syndicale pris au moment où la commission de conciliation avait décidé de conférer à un inspecteur du travail une mission d'information sur ces questions.

Cependant, précise la compagnie, les 85 heures de vol mensuel qui représentent 5,7 voyages aller et retour sur Paris-New York laissent au personnel, outre 23 heures de repos à New York, entre chaque arrivée et départ, 17 à 18 jours de repos ou de loisir à leur domicile, dont 7 à 8 jours consécutifs.

Les traitements mensuels des hôtesses et stewards (personnel d'encadrement exclu) s'échelonnent entre 1.152 NF pour les débutants et 1.593 NF auxquels il faut ajouter les indemnités de déplacements.

La direction d'Air France ajoute que ces traitements sont, d'une manière générale, « très supérieurs » à ceux versés par les autres compagnies européennes.

Signalons enfin que l'ordre de grève ne s'applique pas aux lignes d'Algérie.

bonne
aire!
heteur d'un

### Vif mécontentement des fonctionnaires après les décisions gouvernementales

#### « Nous restons déclassés par rapport au secteur nationalisé » diront-ils aujourd'hui à l'hôtel Matignon

DE nombreuses réunions de fédérations de fonctionnaires, des rencontres entre dirigeants des diverses obédiences ont précédé hier les réceptions à l'hôtel Matignon des responsables syndicaux qui doivent être entendus ce matin.

La première réaction des organismes professionnels de la fonction publique est la mauvaise humeur devant le fait accompli. « Décisions unilatérales, déclare notamment la C.F.T.C., sans véritable discussion préalable. »

Au fond, la réaction des fonctionnaires peut se résumer ainsi : le décalage entre la fonction publique et les autres secteurs, celui des entreprises nationalisées notamment, n'est pas diminué, au contraire.

Pour le cartel Force Ouvrière de la fonction publique qui attendait son entretien de ce matin avec le directeur du cabinet de M. Michel Debré pour une prise de position définitive la mesure prise par le gouvernement était « insuffisante ».

#### « Décisions regrettables » disent les cadres

Chez les cadres fonctionnaires (C.G.C.) le mécontentement est très vif. « Décisions extrêmement regrettables, déclare un communiqué qui souligne « les conséquences graves qui ne manqueront pas de découler des mesures n'accordant en fait que 2,60 % d'augmentation pour 1960 ».

A la fédération de l'Education nationale, on affirme que les taux d'augmentation sont nettement inférieurs à ceux qui sont entérinés pour le secteur nationalisé.

Dès hier soir, la Fédération des fonctionnaires C.F.T.C. estimait, pour sa part, que ces décisions « aggravent lourdement l'écrasement de la hiérarchie au niveau des petites catégories, tandis que la Fédération autonome des P.T.T. demandait l'organisation « *au plus vite de l'action énergique et unie qui s'impose* ».

Il est clair, en effet, déclare la C.F.T.C., « qu'aucun autre secteur dépendant de l'Etat ne se voit enfermé dans une amélioration de la masse salariale annuelle limitée à 3 % ».

En dépit de la discrétion officielle et de la mise en réserve de la question des traitements de l'E.D.F. et de G.D.F., les fonctionnaires ont conscience que d'autres auront plus vite qu'eux les augmentations de salaires accordées.

On citait, hier soir, l'exemple de la banque et de l'assurance où, par un jeu de reclassement indiciaire, la revalorisation, dès le 1^er janvier, est de 6 %.

Conclusion provisoire : les tion qu'aucun fonctionnaire ne saurait accepter ». C'est ce que disent les enseignants aussi.

**F. M.**

#### Réserves sur un projet de réforme de la Sécurité sociale présenté par le ministère du Travail

Avant la réunion, à la fin du mois, ...

#### Les cadres de l'E.D.F. : « Si l'on touche à l'accord la situation sera grave »

L'Union des cadres C.G.C. de l'Electricité et du Gaz de France proteste contre les chiffres d'augmentation prêtés à l'accord de salaire qu'elle a signé. Nous donnons en page économique les pourcentages réels d'augmentation.

L'Union précise en outre que « si le gouvernement se déjugeait, la situation deviendrait extrêmement grave, car l'ensemble du personnel serait amené à s'engager dans l'action la plus violente pour défendre ses droits ».

### Huit préfets sont nommés dans les départements d'Algérie

Le mouvement préfectoral qui a été adopté, avant-hier, au conseil des ministres a été rendu public. On remarquera que dans cinq départements algériens sur huit, ce sont des sous-préfets qui viennent d'être promus préfets :

— M. Jacques Saunier, préfet du Lot-et-Garonne, est nommé préfet de Bône ;

— M. Jean-Daniel Herrenschmidt, ... sion au secrétariat à l'Energie atomique, est nommé préfet de Médea ;

— M. Louis Verger, sous-préfet de Philippeville, est nommé préfet d'Orléansville ;

— M. Jacques Roy, sous-préfet de Blida, est nommé préfet de Tiaret ;

— M. Lafont de Sentenac, préfet de l'Oise, est nommé préfet hors-cadre ;

— M. Christian Delaballe, ancien directeur du cabinet de M. Maurice Bokanowski, est nommé préfet de l'Oise.

DEVANT LA COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES

**M. COUVE DE MURVILLE :**

### « RÉAFFIRMER L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT C'EST renforcer la position de la France dans le monde »

La Commission des Affaires étrangères s'est réunie hier matin pendant deux heures et demie, sous la présidence de M. Maurice Schumann, et a entendu M. Couve de Murville sur les principales questions à l'ordre du jour.

Le ministre des Affaires étrangères a commencé par évoquer du point de vue de leurs répercussions internationales, les récents événements d'Algérie. « *La réaffirmation de l'autorité de l'Etat,* a-t-il dit, *ne peut que renforcer la position de la France dans le monde et l'adhésion à la politique définie par le Président de la République.* »

Il a ensuite exposé différentes questions concernant l'Afrique du Nord, notamment la Tunisie et le problème de Bizerte qui est entré dans une phase de discussions diplomatiques.

#### Après l'explosion de Reggane

Pour ce qui concerne la récente expérience atomique, M. Couve de Murville a insisté sur les précautions prises et affirmé que nulle part il n'y avait eu de retombées radio-actives de nature à gêner les populations.

Parlant des différentes réactions à ce propos, il a souligné la modération relative de la position officielle soviétique comparée à la violence du monde islamique, notamment du Ghana et du Maroc.

Cette dernière nation a voulu faire un geste et a dénoncé le protocole diplomatique du 28 mai 1956. Une telle dénonciation ne crée pas un climat favorable aux négociations économiques et financières entre la France et le Maroc.

Le ministre a parlé ensuite des revendications marocaines sur la Mauritanie et sur le Sahara. Le gouvernement français serait décidé, le cas échéant, pour le Sahara, à quelques petites rectifications de frontière.

En ce qui concerne l'échange de renseignements nucléaires avec les Etats-Unis, le ministre a préconisé l'expectative jusqu'au lendemain des élections américaines.

Au sujet du problème de Berlin, M. Couve de Murville a dit conserver l'espoir qu'à la conférence au sommet on pourra faire disparaître certaines frictions.

Des explications lui ayant été demandées sur les problèmes militaires qui intéressent la France et sur les questions atlantiques, le ministre a répondu que les conversations se poursuivaient entre autorités militaires compétentes.

Nouvelle réunion de la Commission dans quelques semaines sur les problèmes économiques européens.

### A L'HOTEL MATIGNON DEJEUNER FRANCO - MALIEN

M. Michel Debré a offert, hier, un grand déjeuner en l'honneur de la délégation du Mali, conduite par M. Senghor. Le premier ministre était entouré d'un grand nombre de personnalités dont MM. Jacquinot, ministre d'Etat, Foyer, secrétaire d'Etat à la Communauté ; les généraux Noiret et Nicot ; MM. Foccart, Kosciusko-Morizet, Janot et Racine.

Dans l'après-midi, M. Michel Debré a reçu M. Patin, président de la commission de sauvegarde des droits et libertés individuels. Il a ensuite présidé la commission des économies dite commission de l'article 76 qui étudie les conditions de mise en vente de certains biens domaniaux.

Declassified in Part - Sanitized Copy Approved for Release @ 50-Yr 2014/05/19 : CIA-RDP81-01043R004600240006-5

Declassified in Part - Sanitized Copy Approved for Release @ 50-Yr 2014/05/19 : CIA-RDP81-01043R004600240006-5

10 R-203-60



# LA SEMAINE TRAGIQUE D'ALGER

Une grande enquête de **Serge BROMBERGER** et **Jean-François CHAUVEL**

## • *Coup de théâtre : Delouvrier et Challe partent en secret pour La Reghaia*
## • *Les insurgés face à l'armée dans une ville en état de siège*

### MERCREDI 27 JANVIER

Le fruit des cogitations de la nuit dans le camp insurgé apparaît clairement. Le programme est de continuer à élargir l'agitation de telle façon que le conflit entre le camp retranché et l'autorité locale se transforme en conflit Algérie-métropole.

Mais pour que le conflit soit apparemment celui entre l'Algérie, tout entière, et la métropole, il faut associer les musulmans au mouvement, ou tout au moins en donner l'image.

*L'Echo d'Alger*, qui paraît avec beaucoup de blancs, porte en manchette : « *La Casbah solidaire pour garder l'Algérie française.* » Autrement dit : on va rééditer le 16 mai 1958, qui avait eu un grand retentissement en métropole et qui avait en quelque sorte légitimé le 13 mai.

Pendant que l'on fait des préparatifs dans ce sens, on essaye de compromettre le plus possible les militaires. Un mât est dressé derrière la barricade et une cérémonie des couleurs a lieu deux fois par jour. Les soldats qui font cordon autour du camp retranché sont bien obligés de s'y associer. Le micro salue, d'autre part, les régiments à chaque relève qui s'effectue.

**C'est ce jour-là qu'une décision est prise, dont on s'efforce en vain de percer l'équivoque.**

**Un ordre du général Crépin, signé du colonel Blanchet, de l'état-major du corps d'armée, nomme le président de la fédération des territoriaux, M. Sapin-Lignères, commandant des U.T. d'Alger-Sahel. M. Sapin-Lignères siège au comité insurrectionnel d'Ortiz.**

Comme le dit fort justement la *Dépêche Quotidienne*, il a dès lors la haute main sur les U. T. « *au-delà et en deçà de la barricade* ».

Au troisième jour de l'insurrection, tout vacille. Quatre policiers sur les neuf de la direction des Renseignements généraux s'embarquent pour Paris. Ils se sont fait mettre « en congé » pour échapper à l'atmosphère algéroise. Des hommes en uniforme sont venus frapper à leur porte la nuit précédente. Ils ne veulent plus rentrer chez eux. Le dernier des quatre est le propre directeur de la P.R.G., M. Aublet, qui prend l'avion de 16 heures. Il dira plus tard qu'il a voulu apporter un rapport sur la situation au ministre de l'Intérieur.

Le général Massu téléphone de Paris à Ortiz. On ne connaît pas avec précision la teneur de cet entretien, mais il est évident qu'il tend à donner des conseils de modération. En final, Ortiz s'en servira pour proclamer qu'il a l'accord de Massu.

### JEUDI 28 JANVIER

**Ce jour où le président du Conseil d'Etat recevant de Gaulle lui dit : « *Vous incarnez l'unité* », l'Algérie est au bord de la rupture avec la métropole.**

**A 9 h. 30, Auguste Arnould, du comité d'entente des anciens combattants, arrive place du Gouvernement avec les porte-drapeau des associations.** Une voiture haut-parleur du service psychologique de l'armée que les musulmans appellent une « voiture-perroquet » l'accompagne. Il entre dans la Casbah, demandant aux musulmans, anciens combattants et autres, de le suivre et de venir à la barricade.

**Les officiers S.A.U. de la Casbah ont reçu à 23 heures, la veille, un ordre de demander aux musulmans de participer à la manifestation.**

On ne sait pas très bien d'où vient l'ordre.

D'ailleurs, les délais ne sont pas suffisants pour préparer une telle manifestation. Les S.A.U. n'y mettent peut-être pas non plus un grand enthousiasme. Le colonel Santini, qui commande les zouaves qui quadrillent la casbah non plus. Il n'a pas les meilleures relations avec les parachutistes depuis une soirée datant d'il y a trois mois, où un groupe de paras ayant eu un camarade blessé dans un attentat sont montés faire un raid de représailles en ville arabe. Santini, en civil, a voulu s'interposer. Il a reçu un coup de ceinturon au visage.

Arnould est dans la position d'un insurgé.

La voiture haut-parleur diffuse son appel en laissant entendre qu'il est fait au nom du général Gracieux. Mais ce n'est pas clair. Au reste, Gracieux n'a signé aucun appel de ce genre. Les musulmans, le regard perdu, font mine de ne pas entendre. Arnould, redescendant vers la cathédrale, essaie d'attirer un jeune homme par le bras, mais celui-ci l'esquive.

« *L'armée joue contre nous !* » lâche le leader des anciens combattants.

Une centaine à peine de musulmans iront à la barricade, où se trouve réunie la foule européenne des grands jours.

« *Il y a une erreur d'organisation*, essaie d'expliquer Arnould au micro des insurgés. *Nous reprendrons cette manifestation cet après-midi.* »

**L'opération de l'après-midi ne réussit pas beaucoup mieux malgré des ordres précis transmis apparemment du corps d'armée. Mais qui commande, exactement ? On ne sait plus très bien. La ville est pratiquement aux mains des insurgés.**

Lagaillarde rend visite officiellement au conseil municipal qui siège en permanence.

Bouarahoua, président du Conseil municipal, rend cette aimable visite au P. C. Ortiz.

Alain de Sérigny tient à la « Maison des étudiants » une conférence d'information où il déclare :

« *Le général de Gaulle, après avoir capté notre confiance, nous a trompés. Il ne veut pas que les musulmans soient des Français à part entière.* »

Cependant, au quartier Rignot, Delouvrier se demande depuis la veille s'il n'est pas déjà un otage dont la présence sert plus l'insurrection qu'il ne peut la gêner.

L'ex-député Demarquet (à droite, coiffé d'une casquette, cartouchière à la ceinture) arrive au P.C. de Lagaillarde, dans le camp retranché des Facultés. Revêtus de tenues de parachutiste, bien équipés et bien armés, les hommes du commando de Lagaillarde montent la garde à la porte du chef insurgé.

### LE DISCOURS DE M. DELOUVRIER

Il sait ce que va être le discours de Gaulle et sait aussi que dans cette psychose les Algérois seront incapables de l'entendre. Il faut avant les faire sortir d'eux-mêmes, trouver un effet de choc. Le délégué général a passé la nuit de mercredi à jeudi à écrire un discours au diapason de la ville. Ce qu'il a à dire n'est pas destiné à la conférence du stage des avocats, mais à arracher Alger à sa folie. Sous son aspect délirant, ce texte est sans doute calculé, presque dans cette vision de fraternisation générale qui hante Alger après ces années de haine et de suspicion.

Delouvrier attend pour le lancer sur les ondes le moment favorable. Depuis ce matin, il est décidé à partir d'Alger. Non pas d'Algérie. Il faut qu'il cesse d'être sous la pression de l'insurrection pour pouvoir reprendre en main le reste de l'Algérie, se libérer à l'égard même de Paris du soupçon d'être prisonnier, permettre aux corps d'armée d'Oran et de Constantine de prendre position.

Les généraux Gambiez et Olié ont fait savoir que si la situation actuelle se prolongeait ils ne pourraient pas retenir plus longtemps la Communauté européenne qui a le sentiment que l'insurrection triomphe, cependant qu'inversement la méfiance des musulmans grandit.

Challe, de son côté, est arrivé dans l'après-midi aux mêmes conclusions : après le discours du général de Gaulle, il serait trop tard.

C'est du bureau que le commandant en chef lui a cédé et où il campe depuis dimanche que Delouvrier prononce son discours en direct à 17 h. 45.

A 20 heures, le délégué général prend place dans une voiture escortée de camions des « commandos de l'air » et gagne la base de La Reghaïa, à 25 kilomètres d'Alger.

Le général Challe l'y a précédé après avoir rédigé un ordre du jour aux troupes que le colonel Piedagnel lira au micro d'Alger, après la déclaration Delouvrier.

Le commandant en chef est arrivé à La Reghaïa à 18 heures, juste à temps pour entendre la retransmission des deux déclarations.

Il a emmené le général Crépin, commandant le corps d'armée d'Alger.

Ainsi le général des parachutistes Gracieux, qui commande la zone d'Alger-Sahel depuis lundi, reste seul en face des « insurgés ».

Il n'a appris le départ de ses chefs qu'à 18 heures.

**Le secret qui a entouré cette décision a été bien gardé. A la Reghaïa, le colonel de Villedieu qui commande la base aérienne n'avait même pas été prévenu. Dans la nuit, les chars du 1er spahis, venu de Médéa, prendront position autour du nouveau P.C. du commandant en chef dont ils assureront la protection pendant trois jours.**

### L'ÉQUIVOQUE N'EST PLUS POSSIBLE

Le discours de Delouvrier a un retentissement immense à Alger. Le comité insurrectionnel en a le souffle coupé.

« *Nous répondrons demain* », dit Ortiz au micro.

Plusieurs activistes donnent des coups de téléphone à droite et à gauche : « *Que faut-il faire ?* »

A Bab-El-Oued, les femmes pleurent devant les postes de radio.

L'effet le plus certain est que les insurgés et la partie de l'armée qui y songeait ne peuvent plus tenter de rassembler des masses musulmanes pour faire échec à la métropole sans courir le risque de les voir crier « *Vive de Gaulle* ».

Aucun essai de ce genre ne sera tenté et Delouvrier, de La Raghaïa, fera de son côté dire aux musulmans de surseoir pour l'immédiat à des manifestations.

Mais la situation est renversée. Les insurgés ne sont plus en face de l'autorité politique. Ils sont en face de l'armée.

Quant à l'armée, ou plus exactement cette partie un peu particulière qu'est le corps d'armée d'Alger, elle est placée en face d'elle-même.

**Maintenant chacun devra choisir selon sa conscience. L'équivoque n'est plus possible.**

**Or déjà à 2 heures du matin, le général Olié, commandant le corps d'armée de Constantine, a dit : « Pas une minute d'hésitation n'est possible », tandis que Gambiez, à Oran, lançait : « Tous derrière de Gaulle. »**

**Serge Bromberger**
**et Jean-François Chauvel.**

*(A suivre.)*

LUNDI :

**INQUIETUDE DANS LE CAMP DES INSURGÉS**

STAT

STAT

Declassified in Part - Sanitized Copy Approved for Release @ 50-Yr 2014/05/19 : CIA-RDP81-01043R004600240006-5

Declassified in Part - Sanitized Copy Approved for Release @ 50-Yr 2014/05/19 : CIA-RDP81-01043R004600240006-5



## TROIS AVOCATS SPECIALISTES des causes du F. L. N. s'installent en Suisse

Genève, 19 février. (Correspondance « Figaro ».) — M[es] Jacques Vergès, Michel Zavrian et Maurice Courrège, avocats des causes du F.L.N., inscrits au barreau de Paris, sont arrivés en Suisse. Ils ont adressé au président de la Croix-Rouge internationale un exposé de onze pages sur les motifs qui ont inspiré leur décision. Ce ne sont pas les premières communications de ce genre qu'ils transmettent à l'organisme international. Mais il n'a jamais été fait état publiquement de ces notes d'information.

Les trois avocats prétendent faire appel à l'opinion internationale. Ils auraient l'intention de confier les dossiers de leurs trois mille clients à des confrères étrangers et d'en référer à des commissions juridiques internationales pour la révision de certaines causes.

## Le " Complot d'Alger " M[e] JEAN TRAPPE inculpé par le juge d'instruction

M. Dauvergne, juge d'instruction au tribunal de la Seine, chargé de l'information concernant les insurgés d'Alger, a procédé hier à l'inculpation de M. Jean Trappe, avocat algérois, qui s'était constitué prisonnier il y a trois jours, alors que les huit inculpés d'Alger étaient sur le point d'être embarqués à bord de l'avion qui devait les déposer à Villacoublay.

Bien que non inculpé, M. Jean Trappe fut néanmoins dirigé vers l'avion. Ce n'est qu'hier que lui fut signifiée l'inculpation d'atteinte à la sûreté de l'Etat relevée à son encontre.

## Vers la création prochaine d'Air-Union

Les ministres chargés de l'aviation civile de la République fédérale d'Allemagne, de Belgique, de France et d'Italie se sont réunis hier à Paris afin de poursuivre l'examen des problèmes posés par la création d'Air-Union. Ils ont pris connaissance des travaux effectués par les directeurs généraux des aviations civiles des quatre pays en liaison avec les représentants des quatre compagnies : Air France, Lufthansa, Sabena et Al Italia. Ils ont constaté avec satisfaction les progrès importants accomplis depuis la dernière réunion tenue à Bonn le 17 décembre dernier et ont demandé à leurs directeurs généraux d'apporter toute diligence à l'élaboration des propositions concernant les derniers problèmes à résoudre.

En sortant de chez l'oculiste — Il ne suffit pas d'avoir une ordonnance pour être sûr d'avoir
**de bonnes lunettes**
Quand un médecin vous prescrit une spécialité peu importe la pharmacie où vous l'achetez.
Mais si vous avez besoin de lunettes, c'est bien différent. Une bonne vision dépend de la qualité des verres, de leur centrage, de leur inclinaison, etc... D'autre part, l'ajustage des lunettes doit être étudié pour ne provoquer aucune gêne, ne pas meurtrir le nez et les oreilles. Enfin le bon opticien est aussi un esthéticien qui doit vous guider dans le choix d'un modèle dont la forme et la teinte s'harmonisent à votre visage, à votre personnalité.
Faites exécuter votre ordonnance chez Leroy, 1[er] Opticien de Paris.
LEROY OPTICIENS CONSEILS
30, rue Vivienne — 5, place des Ternes
52, r. du Commerce — 158, r. de Lyon
12 SUCCURSALES

LA SICILE
« L'île de l'éternel printemps »
Voyages organisés comprenant la visite complète de l'île. Départs chaque vendredi et dimanche. 10

# LES ÉVÉNEMENTS D'AFRIQUE DU NORD

### TUNIS : J.-L. METEYE

## La déclaration politique du F.L.N. attendue pour lundi ou mardi

Tunis, 19 février. *(De notre envoyé spécial.)*

La nouvelle déclaration — politique cette fois — du F.L.N. sera rendue publique lundi après-midi ou mardi matin.

On s'interroge, ici comme ailleurs, sur la teneur de cette déclaration.

Une chose apparaît certaine aux observateurs : ce que désire le F.L.N., qui maintenant donne l'impression de vouloir discuter après avoir admis une nouvelle fois et réaffirmé son adhésion, il y a 48 heures, au principe de l'autodétermination, ce sont des actes.

**La reprise en main de la situation en Algérie par le général de Gaulle, les décisions adoptées par le gouvernement français sont considérées comme des points positifs par le « front ». La porte d'un règlement en Algérie demeure entrouverte.**

La prochaine prise de position de Ferhat Abbas contribuera-t-elle à l'ouvrir un peu plus ?

### Ni partition ni fédéralisme

Le F.L.N. pourrait réaffirmer, pense-t-on, son hostilité à toute partition, à toute forme de fédéralisme en Algérie, proposer une nouvelle délégation d'émissaires pour faire le voyage de Paris, et peut-être aussi expliciter clairement ce qu'avait déclaré le porte-parole du F.L.N. à New York, Chanderli : *Le F.L.N. ne se bat plus pour l'indépendance, mais pour un bulletin de vote...*

Ainsi, la déclaration de Ferhat Abbas aux Européens d'Algérie aurait eu également pour but de préparer l'opinion musulmane algérienne, notamment celle des combattants des maquis, à une telle éventualité. C'est en cela que la déclaration du leader F.L.N. est considérée comme « révolutionnaire » à Tunis.

Ferhat Abbas qui, lui aussi — le président Bourguiba l'a souligné hier encore — doit compter avec *son armée et ses ultras*, aurait ainsi préparé ses troupes à la modification de l'objectif pour lequel elles combattent.

**Le F.L.N. semble avoir arrêté sa politique en fonction de la nouvelle situation créée en Algérie, où le pouvoir revient aux civils.**

### Nouvelles offres ?

Les prises de position du G.P.R.A. — qui, nous l'avons dit, a reçu un blanc-seing à Tripoli — ont pour but, dans son esprit, de créer un climat de paix en vue de l'ouverture des pourparlers, à cela, certains objectent que ces offres — si offres il y a — semblent contredites par la relance du terrorisme en Algérie.

Le « G.P.R.A. », quant à lui, en paraît gêné, et d'aucuns affirment : *Nous ne téléguidons pas tous les actes de guerre du F.L.N. en Algérie...*

Enfin, la déclaration attendue envisagera-t-elle des contacts secrets ou non avec Paris ? Rabat et Tunis seraient partisans de pourparlers préliminaires discrets. Le F.L.N. n'en serait pas partisan, le secret lui paraissant bien difficile à garder pour une telle entreprise.

Qui composerait une éventuelle délégation remaniée ? Des noms circulent sous le manteau, mais, à Tunis, beaucoup de rumeurs circulent pour l'instant...

Il faudra attendre lundi ou mardi pour être fixé d'une façon certaine.

J.-L. Météyé.

### M. IBRAHIM : « Accord direct nécessaire entre la France et les combattants F.L.N. »

Rome 19 février. — *Le gouvernement marocain soutient pleinement et d'une façon inconditionnelle l'action du « G.P.R.A. » en faveur de l'indépendance algérienne*, a déclaré, ce soir, à un groupe de journalistes italiens, M. Moulay Abdallah Ibrahim, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères du Maroc, qui visite la région pétrolifère de Gela, en Sicile.

*Le gouvernement marocain*, a ajouté M. Ibrahim, *a confiance dans les déclarations faites par le général de Gaulle, le 16 septembre dernier, à propos de l'autodétermination. Le problème est de savoir si la réalisation pratique de ce principe est proche ou non. De toute façon*, a conclu M. Ibrahim, *nous ne pensons pas qu'une réalisation quelconque soit possible sans un accord direct entre la France et les combattants du F. L. N.*

### Le général de Crèvecœur adresse un télégramme de félicitations à M. El Mehdi Belhaddad

Batna, 19 février. — Le général Boucher de Crèvecœur, commandant la zone sud constantinoise et exerçant les pouvoirs civils dans le département de Batna, a adressé à M. El Mehdi Belhaddad, sous-préfet d'Aïn-Beida, qui vient d'être nommé préfet du département de Batna, un télégramme dans lequel il dit notamment :

« Je suis heureux de vous adresser les félicitations les plus chaleureuses et vous exprimer ma joie profonde de transmettre pouvoirs civils à premier préfet musulman d'un département. Votre réputation, vos titres de guerre, votre attachement à la grande patrie, pour laquelle nous nous battons avec une foi inébranlable, vous assurent d'emblée dans l'Aurès, et particulièrement de ma part, un accueil loyal, confiant et suprêmement sympathique. »

### ALGER : René JANON

## NOMBREUX ACCROCHAGES : 203 rebelles hors de combat

Alger, 19 février. *(De notre correspondant particulier.)*

PENDANT les dernières quarante-huit heures, les rebelles ont perdu 138 tués, 65 hommes capturés et 133 armes, dont un fusil mitrailleur. Trois rebelles en armes se sont ralliés.

En Oranie, près de Tircine, dans la région de Saïda, un groupe rebelle a eu six hommes tués et a abandonné huit armes au cours de deux engagements successifs.

Dans le Constantinois, près de Chrevreul, au nord de Sétif, dans le secteur des opérations « Pierres Précieuses », treize rebelles encerclés ont été capturés et huit armes saisies, tandis que près de Pascal, au sud de Sétif, une autre bande avait sept tués et un prisonnier.

Près de M'Sila, une bande rebelle qui tentait de s'infiltrer dans un village, a été mise en fuite par le groupe d'autodéfense.

Près de Barika, dans le sud du Hodna, vingt rebelles ont été mis hors de combat (huit tués et douze capturés).

Dans le Nord saharien, près de Laghouat, une bande de fellagah, surprise par une reconnaissance, a laissé dix morts sur le terrain, dont le chef de groupe et son adjoint politique.

Le général Gandoet, commandant le corps d'armée de Constantine, dans un ordre du jour diffusé cet après-midi, a rendu hommage au courage des unités territoriales de Constantine à la suite des violents combats d'Oued-Zenati, qui ont coûté aux « U.T. », on le sait, cinq tués et sept blessés.

### Le terrorisme

Dans le Constantinois, un gardien de ferme musulman des environs de Bône a été tué de deux coups de fusil.

Dans la région de Guelma, une auto a été mitraillée et un de ses occupants blessé.

Près de Corneille, dans la région de Batna, une voiture a sauté sur une mine et le cocher musulman a été tué par l'explosion.

Hier, un musulman a été tué près d'Ouled-Rahmoune, au sud de Constantine, et un autre a été enlevé près de Renier, au sud de Guelma.

### Après la suspension du maire de la Casbah

La décision de suspendre de ses fonctions M. Hattab Pacha, conseiller municipal du Grand-Alger et maire de l'arrondissement de la Casbah, venant après celle qui exclut également de la municipalité d'Alger le professeur Pierre Michaux et M. Lacombe, pose le problème du renouvellement du bureau du conseil municipal et de son président.

Ce renouvellement doit avoir lieu la semaine prochaine, mais aux termes de la loi de 1884 le conseil doit être complet pour qu'il soit procédé à cette élection.

Il est probable que les conseillers suspendus de leurs fonctions seront considérés comme absents.

Ce soir, M. Lacombe, conseiller municipal du 4[e] arrondissement, suspendu de ses fonctions, a adressé sa démission au préfet afin de protester contre la mesure de suspension qui le frappait.

D'autre part, on apprend que MM. Guy Saimpert et Guy Villeneuve, conseillers municipaux d'Oran, sont suspendus de leurs fonctions par arrêté du délégué général. Tous deux sont inculpés d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat. M. Villeneuve est actuellement en état d'arrestation ; M. Saimpert a disparu.

René Janon.

◆ **Le général Maurice de Barescut, ancien chef d'état-major** des généraux de Castelnau et Pétain pendant la première guerre mondiale, est décédé à Agen à l'âge de 94 ans.

## Boussouf "l'homme fort du FLN" réglerait à Oujda l'affaire Zoubir

Alger, 19 février. *(De notre correspondant particulier.)*

LE voyage que ferait Boussouf à Oujda est lié, aux dires de tous les obervateurs, à l'affaire Zoubir. C'est dans le courant du mois de décembre 1959 que Zoubir, chef de la mintaqua de Tlemcen (zone 1 de la wilaya V), est entré en révolte ouverte contre le commandement de l' « armée de libération » du F.L.N. au Maroc. La dissidence de ce chef F.L.N., « combattant de l'intérieur », n'a vraisemblablement pas été inspirée par des motifs d'ordre politique. En se basant au Maroc, son seul dessein est sans doute de rassembler et d'acheminer des renforts vers sa zone d'Oranie. Mais il n'en reste pas moins que Zoubir qui « tient » actuellement, avec quelques centaines de partisans, une bande frontalière d'une vingtaine de kilomètres, allant des mines de Boubekeur jusqu'aux abords d'Oujda, donne maille à partir tout à la fois aux chefs de la wilaya V installés à Oujda, au gouvernement F.L.N. de Tunis et aux autorités marocaines de l'Oriental.

### Le rival de Belkacem

Zoubir est en effet l'homme de Krim Belkacem. La rivalité entre ce dernier et Boussouf devait le conduire à ne plus tenir aucun compte des ordres de Boussouf, aujourd'hui l'homme fort du F.L.N.

N'avait-il pas répondu il y a un mois à la commission d'enquête marocaine qui tentait de provoquer son ralliement aux chefs « réguliers » de la willaya de l'Ouest : *Je n'ai de comptes à rendre qu'à Krim Belkacem ?*

Après l'effacement de Krim Belkacem, Boussouf ne devrait donc pas hésiter longtemps avant de s'engager au côté du commandant des frontières, Bachir, contre un chef qui, jouissant déjà d'actifs partisans parmi les maquisards F.L.N. des régions de Tlemcen, Nemours et Sidi-Bel-Abbès, risque de monopoliser les sympathies des combattants de l'intérieur trop souvent déçus par l'attitude de Bachir, jugé par eux trop économe de ses troupes de réserve.

R. J.

### Une raffinerie de pétrole va être construite en Tunisie

Tunis, 19 février. *(De notre correspondant particulier.)* — Le gouvernement tunisien signera incessamment un accord avec quatre sociétés pétrolières pour la construction d'une raffinerie de pétrole en Tunisie.

Les pourparlers, engagés avec trois compagnies américaines et une compagnie belge, ont abouti et le groupe italien rival a finalement été écarté.

La raffinerie serait installée à Gabès et elle traitera près d'un million de tonnes du pétrole brut d'Edjelé, transporté par l'oléoduc In Amenas-La Skhira.

Les sociétés américaines et belge préconisaient la construction à Tunis d'une usine capable de raffiner 500.000 tonnes de pétrole par an, ce qui correspondra à la consommation intérieure tunisienne en 1962.

Les dirigeants tunisiens, soucieux de décentralisation industrielle et désireux d'installer des usines annexes de traitement des sous-produits, avaient alors fait appel à la société de M. Mattei. La perspective de la concurrence italienne a, en fin de compte, poussé le cartel mondial à accepter les conditions tunisiennes.

Pierre-Jean Ferlac.

# LE PRÉSIDENT TSIRANANA regagne Tananarive

### porteur d'un message du général de Gaulle annonçant solennellement l'indépendance prochaine de Madagascar

M. Philibert Tsiranana, président de la République malgache, s'est envolé hier après-midi à destination de Tananarive.

Avant de prendre place à bord du courrier régulier d'Air France M. Tsiranana, plus souriant et détendu que jamais, a déclaré :

— **C'est un homme comblé et heureux qui quitte Paris. Comment pourrait-il en être autrement ? Hier le général de Gaulle m'a remis un message personnel aux termes duquel la France s'engage solennellement à accorder son indépendance à Madagascar. Ce message clôt et vient parfaire, si je puis dire, la négociation franco-malgache qui s'est déroulée dans un climat de fraternité, de confiance et d'estime réciproque.**

**« Ainsi, pleine satisfaction sera donnée au peuple malgache dans ses aspirations nationales. »**

Après avoir décollé avec deux heures de retard en raison de la grève des stewards et hôtesses de notre compagnie nationale, l'avion à bord duquel voyageait M. Tsiranana a dû rebrousser chemin à la suite d'un incident technique. Finalement c'est à 17 h. que le super-Constellation reprenait l'air.

Rd. M.

### M. Mamadou Dia, président du Conseil du Sénégal :

## "Nous ne craignons pas la comparaison avec la Guinée"

Dakar, 19 février. — Dans un discours prononcé à Fongolembi, à 2 kilomètres de la frontière guinéenne, M. Mamadou Dia, parlant de la Guinée, a notamment déclaré : « *Nous ne craignons pas la comparaison entre les deux systèmes, entre les deux régimes. Notre régime*, a-t-il dit, *est un régime de liberté, de tolérance, du respect de la dignité de la personne, du respect de la propriété des gens, c'est un régime démocratique. C'est pourquoi nous ne craignons pas la comparaison.*

» *Ceux qui, de l'autre côté*, a ajouté M. Mamadou Dia, *voudraient profiter des avantages de notre système médical, sont libres de venir. Pour ceux qui voudraient envoyer leurs enfants en classe, nous sommes prêts à les accueillir dans no sécoles, car, pour nous, l'unité africaine n'est pas un slogan destiné à la propagande extérieure.* »

Le chef du gouvernement du Sénégal a ensuite souligné que la voie du Mali était « *la voie de la fraternité entre les races, mais aussi la voie de l'amitié avec le peuple de France et ses dirigeants. C'est à cause de cette amitié*, a-t-il dit, *que nous sommes à la veille de la moindre difficulté d'ordre économique ou politique, alors que nous en connaissons d'autres qui ont pris l'indépendance avant nous mais à quel prix ? Le prix de cette indépendance a été pour le paysan l'augmentation des impôts et une diminution du niveau de vie. Nous avons voulu éviter ces difficultés. Grâce à la compréhension des dirigeants français et surtout du général de Gaulle, nous allons être maîtres de notre destin* ».

### LE ROI DU MAROC : « 1960 VERRA L'EVACUATION DES TROUPES AMERICAINES FRANÇAISES ET ESPAGNOLES »

Rabat, 19 février. *(De notre correspondant particulier.)* — *L'année 1960 sera l'année de l'évacuation, non seulement des troupes américaines, mais aussi des troupes françaises et espagnoles.* Telles sont les paroles prononcées par le roi Mohamed V, ce matin, lors d'une audience accordée à un groupe de cinq commentateurs égyptiens en voyage au Maroc.

Le porte-parole du palais royal a également fait connaître que le souverain avait d'autre part déclaré :

*Nous poursuivrons également notre libération économique comme nous l'avons fait jusqu'à présent pour achever notre indépendance nationale.*

Parlant d'une éventuelle conférence au sommet des nations arabes, le souverain a précisé :

*Cette conférence aura lieu prochainement, et des conversations sont actuellement en cours dans ce but.*

Evoquant la prochaine visite au Maroc du président de la R.A.U. :

*Nous attendons avec impatience le grand jour où le président Nasser nous rendra visite.*

### M. DOUGLAS DILLON : « L'aide de la France à ses territoires d'outre-mer proportionnellement plus forte que celle des U. S. A. aux pays sous-développés »

Washington, 19 février. — L'aide croissante de l'Europe occidentale et du Japon aux pays sous-développés a été soulignée par M. Douglas Dillon, sous-secrétaire d'Etat, devant la commission des Affaires étrangères de la Chambre des représentants, à laquelle il a présenté le programme américain de sécurité mutuelle.

« *L'aide que la France apporte au développement de ses territoires d'outre-mer (l'Algérie non comprise) est en proportion de son revenu national brut plus élevée que celle des Etats-Unis aux pays sous-développés* », a déclaré M. Dillon.

— GENEVE. - M. Houphouët-Boigny, premier ministre de la Côte-d'Ivoire, est arrivé hier à Genève, venant de Paris par avion. M. Houphouët-Boigny, dont le voyage en Suisse à un caractère strictement privé, doit en principe regagner Paris aujourd'hui.

### Par suite de la grève des stewards et des hôtesses d'Air France

## Léger retard dans le trafic aérien

### Les appareils n'ont pris qu'un nombre restreint de passagers

La grève de 48 heures décrétée par le syndicat national du personnel navigant commercial d'Air France (stewards et hôtesses volantes), effective depuis hier à 4 heures du matin et prévue jusqu'à dimanche même heure, n'a [...] calage d'horaire et en éliminant un grand nombre de candidats au voyage : le problème consistait surtout à observer la même cadence mais avec un personnel très réduit, puisque l'ordre de grève a été suivi à 98 %, d'après les pre-

### REÇUS HIER A L'HOTEL MATIGNON

## Les syndicats de fonctionnaires annoncent une campagne revendicative pour le mois d'avril

« *Nos calendriers coïncident* », ont déclaré hier les représentants

## Pour encourager la réparation des immeubles

- Préfinancement des travaux
- Réduction des frais pour les prêts à long terme
- Dégrèvements fiscaux

des banques, du Fonds de l'habitat, des administrateurs de biens. Certaines avaient du reste été suggérées par les groupes de travail que M. Sudreau avait installés à son arrivée quai de Passy. Leur utilité n'échappera à personne. On se rend compte en effet qu'il est plus économique de sauver dès maintenant une partie de notre patrimoine immobilier existant que d'attendre qu'il tombe en ruine

Declassified in Part - Sanitized Copy Approved for Release @ 50-Yr 2014/05/19 : CIA-RDP81-01043R004600240006-5

# LA SEMAINE TRAGIQUE D'ALGER

Une grande enquête de **Serge BROMBERGER** et **Jean-François CHAUVEL**

## • *Inquiétudes et tractations dans le camp des insurgés*

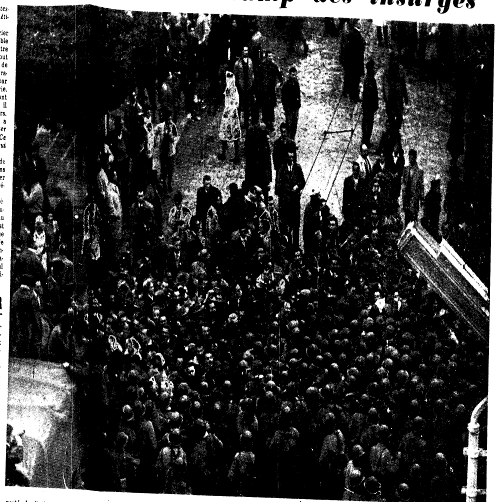

Des troupes du contingent ont été amenées du bled à Alger. Elles interdisent à la foule l'accès du réduit où les insurgés sont maintenant enfermés.

### VENDREDI 29 JANVIER

SOUS la pluie qui tombe à torrents, Alger sent la solitude. En fait, la partie est déjà perdue. Pourtant, les insurgés marquent encore quelques points pendant cette journée.

Depuis la veille ils ont un poste émetteur dont l'indicatif est « Ici Radio-Algérie-province française ». Il a été monté avec le matériel radio du laboratoire de météo de la faculté de science et diffuse trois fois par jour des bulletins d'information, entrecoupés de proclamations de Lagaillarde et de Forzi et de marches militaires. Timidement brouillé au début, il deviendra presque inaudible le dernier jour.

Le matin, la mairie a été occupée par les territoriaux, « à la demande du conseil municipal ».

Le député Kaouah déclare au micro d'Ortiz que : « *L'insurrection est légitime* », tandis que l'ex-député Demarquet, arrivé de Paris impromptu, rejoint le camp retranché. Féral, du groupe « Aide et protection », annonce triomphalement que « *le préfet Chapel — igame de l'Algérois — lui a fait parvenir deux cents masques à gaz, des couvertures et des brancards pour le camp retranché* ».

Le comité insurrectionnel répond au discours Delouvrier par un texte déjà transmis aux journaux, mais qui a été expurgé de la phrase de Lagaillarde « *à l'époque où de Gaulle suçait encore des croûtes, la France déjà...* » et d'une allusion « *aux chefs qui abandonnent leurs subordonnés dans les difficultés* ».

C'est aussi le jour où on lit au micro un message du colonel Bigeard, un peu trop vite démenti par le service de l'information.

Le général Gracieux a, dès la nuit de jeudi, chargé le colonel Broizat d'aller sonder les insurgés pour trouver une issue à cette aventure.

**Mais il est encore bien tôt, et si Broizat ne trouve pas mauvais accueil aux deux P.C. de l'insurrection, il revient encore assuré qu' « à cette affaire politique il faut trouver une solution politique ».**

Cette solution, il croit l'avoir trouvée. Ce vendredi matin, on dit qu'un accord est intervenu avec les chefs du camp retranché. Le colonel Argoud doit venir en fin de matinée au P.C. Challe accompagné d'Ortiz et de Lagaillarde.

Mais Argoud vient seul au quartier Rignot où M. Delouvrier est arrivé de la Reghaïa en compagnie des généraux Challe et Ely.

Ortiz et Lagaillarde ont fait savoir qu'ils avaient besoin de vingt-quatre heures pour « convaincre leurs partisans ». Il est clair que personne ne s'engagera avant le discours de de Gaulle, prévu pour le soir même.

Néanmoins, l'inquiétude commence à naître et, en fin d'après-midi, les parlementaires dont les préoccupations sont fort proches de celles du camp retranché viennent faire part au général Gracieux des bruits qui circulent sur l'attaque du réduit.

« *Le premier coup de feu ne partira pas du côté de l'armée* », leur dit le chef de la 10ᵉ D.P.

**La pluie tombe en trombe sur les barricades lorsque, à 20 heures, la voix du Président de la République s'élève. On l'écoute sous les porches ou sous les parapluies. Dès que le discours s'arrête, la barricade hurle :**

« De Gaulle au poteau ! Algérie française ! »

On était sans illusions d'ailleurs de ce côté.

A la Xᵉ division de parachutistes, les officiers se montrent déçus. Ils avaient quand même espéré une concession. Mais Gracieux arrive de son bureau :

« *Il y a des choses très positives dans ce discours. Faites-moi repasser la bande magnétique.* » Il l'écoutera trois fois.

Au quartier Rignot, Delouvrier et Challe ont entendu ensemble un discours qui n'a pas dû être une surprise pour eux. C'est tout de suite après qu'ils décident de relever la Xᵉ division de parachutistes et de la remplacer par de la légion et de l'infanterie. Ely est reparti pour Paris avant le discours. Dans l'après-midi il a rencontré quelques officiers. Un colonel de l'état-major lui a dit : « *On n'a pas voulu écouter à temps les gens raisonnables. Ce sont les gens déraisonnables qui parlent maintenant.* »

C'est tout ce qu'il retirera de ces contacts. Au reste, certains officiers ont refusé de rencontrer le chef d'état-major de la Défense nationale.

Dans la nuit, quarante télégrammes de municipalités applaudissant de Gaulle arrivent au délégué à Alger. Son absence est finalement plus théorique que réelle. Il n'a passé qu'une seule nuit à la Reghaïa, où lui manquent les principaux leviers pratiques du pouvoir. Le général Challe, lui, y restera jusqu'au dimanche.

### SAMEDI 30 JANVIER

Le mouvement décroche partout. Des cérémonies de réconciliation entre le pouvoir et les U.T. ont lieu à Oran et à Sidi-Bel-Abbès.

A Alger même, c'est une journée très nette de reprise en main.

A 11 heures, Gracieux ordonne le retour immédiat au travail. Le camp retranché ne l'autorise que lundi, ce qui montre que le comité insurrectionnel n'espère pas tenir au-delà.

A midi, les soldats font évacuer la foule devant les barricades et réalisent un blocus pour la première fois strict. Il n'y a qu'une voie d'évacuation laissée libre pour les insurgés qui peuvent quitter le camp par la rue Charras.

En même temps, Gracieux mobilise les U.T. et les place en situation de service actif. Ils doivent être à leur P.C. de bataillon ... 16 heures. C'est la menace d'être considérés comme déserteurs pour ceux qui sont dans ... camp retranché. 200 officiers ... 6.000 U.T. rejoindront à ...eure dite.

Au balcon, Ortiz a appelé la foule. L'ex-député Demarquet le relaye, demandant aux gens de venir à tout prix, leur disant qu'ils sont le meilleur soutien de la barricade. Il prétend avoir rapporté de Paris un message de Massu à Gracieux qu'il n'a ordre de remettre que si le sang coule de nouveau, qu'il a un télégramme de Bidault, « gardé à vue à son domicile », ainsi que d'un comité clandestin d'anciens combattants métropolitains.

A 15 heures, quand la foule revient après le déjeuner, elle trouve les jardins tenus par les paras. Une angoisse extrême règne sur le quadrilatère silencieux. Tout le monde est persuadé que l'armée va attaquer les barricades.

### ON S'OBSERVE A LA JUMELLE...

Les territoriaux, derrière les ...éneaux, mettent leur casque. L'inquiétude règne aussi chez ...ux. Un de leurs officiers vient ...e se loger une balle dans la ...ête.

On observe à la jumelle de ...art et d'autre.

La tension est telle que le micro des insurgés lance un appel ... calme.

A 17 h. 40, la foule, qui pèse ... toutes ses forces sur les barrages de troupe, finit par les ...mpre vers la Grand-Poste. ...'est un rush forcené vers la ...arricade, par-dessus laquelle on ...embrasse.

Deux événements marquent ...ns l'après-midi que l'on est ...oche de l'issue. Le comman...nt Sapin-Lignières, comman...nt des U.T., ne siège plus avec ... comité insurrectionnel. Il s'est ...ffectivement installé à l'hôtel ... ville et il est clair qu'il ...mploie à faire respecter ...rdre de mobilisation des terri...riaux, allant jusqu'à se faire ...aiter de « traître » par ses ...mmes.

Etrange figure que celle de ...ctor Sapin-Lignières qui paraît ...oir joué un rôle déterminant ...t au long de ces « journées ». ... faudra l'arrivée des journa...tes anglais pour découvrir que ... homme calme a été pendant ... dernière guerre l'un des plus ...lèbres agents secrets français ... Moyen-Orient.

Quant au président du conseil ...unicipal, Bouarahoua, il a re...ué avec la délégation générale.

A 18 h. 5, un massif colonel ... parachutistes se présente à la ...arricade et la passe en sou...esse.

C'est Godard, qui fait fonction de directeur de la sûreté depuis le 13 mai. Il entre chez Ortiz.

Au même moment un hélicoptère « Bell » appartenant à une société privée atterrit sur le toit des facultés. Son pilote, qui est un ami de Lagaillarde, a décidé de rejoindre les insurgés.

Pendant que le colonel Godard est à l'intérieur, Lagaillarde vient au micro annoncer qu'il a reçu à 14 h. 30 de Paris un ultimatum insultant et qu'il l'a rejeté. C'est évidemment la guerre des nerfs avec le négociateur qui est à l'intérieur.

Ortiz le remplace au micro.

« *Femmes d'Alger, défendez vos maris et vos frères, restez là en permanence !* »

Les déclarations des insurgés sont par moments couvertes par le vrombissement des moteurs de deux Sikorski de l'armée de l'air qui tournent en rond au-dessus de l'hélicoptère « rebelle ».

A 20 heures, le micro d'Ortiz diffuse de nouvelles consignes et invite la population à regagner ses foyers « pour ne pas compliquer la tâche de l'armée » mais lui donne rendez-vous pour le lendemain « à 7 heures ».

Les pourparlers sont au point mort. Delouvrier n'a pas jugé bon de faire reprendre le matin les négociations Broizat de la veille qui contenaient des « clauses politiques ».

A midi, ce samedi, le général Gracieux avait donc choisi en Godard un nouveau négociateur. L'élément positif et honorable qui était proposé aux insurgés était l'engagement dans un commando opérationnel, les chefs étant, eux, à la discrétion du pouvoir.

« *Inacceptable* », avait dit Lagaillarde.

« *Qu'accepteriez-vous ?* » avait questionné Godard.

« *Ce n'est pas à moi de cogiter, c'est aux autorités.* »

A 16 heures, Delouvrier avait donné son accord sur le principe du commando opérationnel.

A 18 heures, Godard avait passé la barricade pour sonder Ortiz. Il en ressort une heure après, singulièrement écœuré. Le cafetier exigeait que le commando opérât en Kabylie, en raison du fait que son beau-frère est propriétaire d'un hôtel à Tizi-Ouzou, où il pourrait installer son épouse !

Serge Bromberger
et Jean-François Chauvel.
*(A suivre.)*

DEMAIN :

Inclosure No. 11 to Dispatch No R-203-60
Office Army Attaché, American Embassy, Paris, France

**LES DERNIÈRES HEURES DU CAMP RETRANCHÉ**



# LA SEMAINE TRAGIQUE D'ALGER

Une grande enquête de **Serge BROMBERGER** et **Jean-François CHAUVEL**

## *Les dernières heures du "camp retranché"*

### DIMANCHE 31 JANVIER

Il est évident que le camp retranché ne subsiste plus que pour trouver les bases d'une négociation honorable pour les uns, sordide pour les autres.

La 10ᵉ division de parachutistes est relevée, sauf le 1ᵉʳ R.E.P. A 11 heures, le général Gracieux passe son commandement au général Toulouse, adjoint du général Crepin, qui est investi à la même heure des « pleins pouvoirs ».

Au cours de la nuit, des troupes sont arrivées du bled pour relever les « paras » : le 121ᵉ régiment d'infanterie alpine, un bataillon de marche du train, le 129ᵉ d'infanterie du Havre, des marsouins, deux commandos de chasse, des alpins.

Néanmoins, dès 8 h. 30 du matin, ce dimanche, les barrages craquent, la foule ayant réussi à desserrer le frein d'un camion servant d'appui.

Elle environne la barricade, où un autel a été dressé. On ne pourra y dire la messe, les « conditions canoniques n'étant pas remplies », précisera l'archevêché dans un communiqué.

Mais un prêtre kabyle distribue la communion aux insurgés, tandis que l'on chante des cantiques. A 11 h. 30, une « bombe » éclate rue Jean-Macé, devant une barricade Ortiz, tuant quatre « commandos ». Les soldats arment leurs fusils. On frise l'incident.

« Attentat F.L.N. », diront les autorités, qui s'en servent pour inciter les insurgés à quitter leurs barricades. En fait, l'analyse des débris retrouvés sur les lieux amènera à conclure au geste maladroit d'un « commando » martiniquais, dont le corps bronzé — et déchiqueté — avait fait croire à la présence d'un fellagh « déguisé en parachutiste ».

Sur les barricades, les appels à la population par tracts sont de plus en plus pressants : « *Venez nombreux ; femmes, défendez vos maris.* »

Cependant, le camp retranché ne peut cacher qu'il y a eu dans la nuit des défections parmi les territoriaux.

Il pleut toujours et la foule est bien obligée de faire la pause du déjeuner. La troupe est encore plus nombreuse que le matin, lorsque les Algérois, tenaces, reviennent vers 15 h. 30. Les barrages tiennent mieux, mais encore une fois une volée de deux cents manifestants réussit à forcer le passage, rue d'Isly. Cette fois c'est grave, car l'ordre formel est venu de Paris d'isoler coûte que coûte le réduit. Le général Crepin a téléphoné au général de Gaulle qui lui a donné personnellement ses instructions. La question est de nouveau posée de savoir s'il va falloir tirer. Un coup de téléphone du premier ministre y surseoira.

Dans le ciel, l'hélicoptère blanc des insurgés, qui s'est élevé du toit de la Faculté, lance des tracts sur la ville. Trois « Sikorski » de l'armée de l'air le prennent en chasse. L'appareil virevolte, leur échappe et parvient à se reposer.

Les tracts qui tombent dans les rues disent :

« *Les facultés vont devenir un nouvel Alcazar. Seule la foule peut empêcher l'assaut.* »

Du balcon, on multiplie les appels.

« *Cette nuit sera décisive* », dit Lagaillarde.

La négociation du colonel Godard a été stoppée à midi par ordre de Paris. Ortiz réclamait alors la garantie du général Gracieux à l'accord.

A 15 heures, il y a encore un coup de téléphone du camp retranché. Ortiz accepte la reddition, mais à condition qu'on le laisse s'évader. Enfin, à 11 heures du soir, toujours au téléphone, Ortiz sent bien que c'est, comme il dit, le « dernier carat ».

« *Laissez-moi réfléchir jusqu'à demain matin...* », dit-il pourtant.

Godard raccroche :

— *Il ne sera plus là demain matin*, commente le colonel à l'intention d'un de ses collaborateurs.

Effectivement, à minuit, Lagaillarde, dans son P.C. des facultés, reçoit trois caisses de dynamite que lui envoie obligeamment Ortiz.

« *Tu ne trouves pas ça bizarre ?* », dit un homme au député insurgé.

Lagaillarde se lève et se rend chez Ortiz. Il est minuit et quart. Ortiz n'est plus là.

La foule, elle, plus fidèle, malgré la pluie et la nuit, est encore en partie là, abritée où elle peut. Depuis l'après-midi, d'autres contacts, que Paris a voulu purement militaires, ont été noués par le colonel Dufour qui, étant légionnaire, a peut-être plus d'ascendant sur Lagaillarde.

On a retardé pour cela le départ du 1ᵉʳ régiment étranger de paras, qui devait faire mouvement dans la nuit. Les conditions sont à la fois très libérales et strictes : ceux qui veulent se laisser désarmer peuvent rentrer chez eux. Ceux qui ne le veulent pas, s'engageront dans un commando opérationnel. Aucune immunité contre les instructions judiciaires. Pour Lagaillarde, rien. Il ne demande d'ailleurs rien pour lui au cours de cette nuit. Il songe avec Guy Forzy, son adjoint, à se faire sauter avec son P.C.

Dufour bataille contre cette idée. Il se sent des responsabilités à l'égard des insurgés.

La fatigue qui creuse les traits sous la barbe de Lagaillarde est finalement une alliée pour le colonel.

« *Fais comme tu voudras !* » lâchera-t-il finalement à Forzy en s'en allant comme égaré. Mais Forzy ne mollit pas.

### LUNDI 1ᵉʳ FÉVRIER

A 5 heures du matin, le colonel Dufour monte au quartier Rignot rendre compte du résultat de ses conversations à Delouvrier qui dort tout habillé sur un lit de camp dressé dans le bureau du général Challe.

L'aube se lève. Forzy maintient sa décision.

Dufour téléphone alors à Gracieux qui s'est installé au « Grill room », un restaurant tout proche, pour attendre la fin de la négociation.

« *Amenez-le moi !* »

Quand il commandait l'Orléansvillois, Gracieux a connu cette famille de colons, originaire de Loverdo, dans le Sersou, au sud de l'Ouarssenis.

Il l'écoute longuement. Forzy voudrait que les idées qu'il a voulu défendre trouvent dans le sacrifice personnel de quelques-uns leur valeur et leur durée.

**A 7 heures du matin, il est épuisé lui aussi.**

« *Allez, mon petit, maintenant c'est le chef qui parle. C'est fini, sortez en armes.* »

Il le ramène à la barricade.

A 11 h. 45 du matin, Forzy la repassait de nouveau derrière Lagaillarde à la tête de ce qui allait être le commando « Alcazar ».

**Le camp retranché avait vécu.**

FIN

**Serge Bromberger et Jean-François Chauvel.**

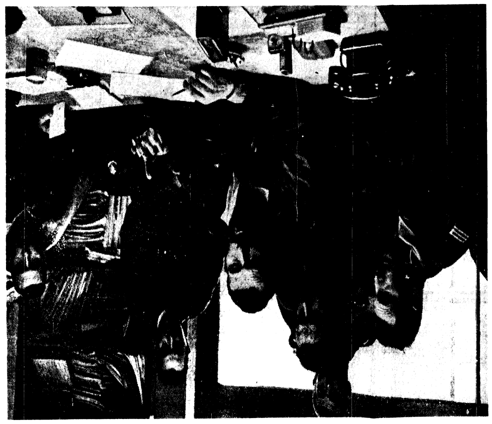

Dans son P.C. des facultés, quelques heures avant sa reddition, Lagaillarde (au centre) entouré de ses « lieutenants » dont Forzi, à gauche.

Declassified in Part - Sanitized Copy Approved for Release @ 50-Yr 2014/05/19 : CIA-RDP81-01043R000400060006-5



## CAMEROUN :

# Attaque de la ville de Dschang par les rebelles Bamiléké

**62 morts parmi la population, 15 parmi les assaillants**

### RÉFÉRENDUM HIER DANS LE PAYS SUR LA NOUVELLE CONSTITUTION

COMME le laissait prévoir la situation explosive dans le territoire sous tutelle de cette région, le référendum sur la nouvelle Constitution camerounaise a été marqué, hier, par une attaque de la ville de Dschang, chef-lieu du département du Bamiléké, et le village de Bafou.

Il y a eu soixante-deux morts parmi la population et quinze parmi les assaillants. Ces derniers, en effet, que Félix Moumié, leader de l'U.P.C. en fuite à Conakry, a qualifiés de « combattants de la liberté », ont été repoussés par les forces de l'ordre.

Cette attaque, en effet, que Félix Moumié, leader de l'U.P.C. en fuite à Conakry, a qualifiés de « combattants de la liberté », ont été repoussés par les forces de l'ordre.

J.-M. G.

## OPÉRATIONS SIMULTANÉES DES ASSAILLANTS

Vendredi 19 février. — Plusieurs bandes rebelles ont attaqué simultanément la ville de Dschang, chef-lieu du département Bamiléké, et le village de Bafou.

Les autorités de la Nigeria prennent des mesures à la frontière

Lagos, Nigeria, 21 février (U.P.I.). — De source officieuse, on apprend que le gouvernement nigérian a l'intention d'envoyer des troupes à la frontière du Cameroun pour protéger la population contre d'éventuelles incursions de terroristes bamilékés.

Ces dernières semaines, plusieurs escarmouches ont été signalées à la frontière. Les incidents ont commencé quand des planteurs de bananes camerounais ont pris l'habitude, pour échapper aux raids des terroristes, de franchir la frontière la nuit et se réfugier en Nigeria, quitte à regagner le Cameroun le lendemain pour regagner leurs terres.

Tandis que trois de leurs confrères passent en Suisse par crainte de poursuites judiciaires

# Mes Benabdallah et Oussedik sont libérés des camps d'internement mais inculpés d'atteinte à la sûreté de l'Etat

**Une mise au point de la chancellerie sur le cas des défenseurs des terroristes algériens**

On sait que, parmi les avocats nombre d'entre eux se sont spécialisés dans la défense des musulmans algériens qui ont livré, tant en Algérie, à des actes de terrorisme, et qui répondent de leurs crimes devant les tribunaux civils et militaires. Récemment, deux de ces défenseurs, Me Benabdallah et Oussedik, furent appréhendés, l'un à sa sortie du palais de justice, l'autre au moment où il quittait son cabinet. Sur décision du ministre de l'Intérieur, ils furent conduits immédiatement, Me Benabdallah dans l'Ain, Me Oussedik en Lozère, où ils étaient internés administrativement.

On en était là, lorsque, vendredi dernier, trois de leurs confrères, Maîtres Jacques Vergès, Gaston Pepe et le frère Gurrest déposèrent une plainte à la Banque. Maîtres Courrégé et Michel Zavrian, quant à eux, par contre, ont entrepris poursuites judiciaires, ils avaient abandonné leur cabinet et étaient passés, en Suisse. Ils alertèrent la Fédération internationale des droits de l'homme, organisation à laquelle la chancellerie vient de faire savoir que les 3000 inculpés dont ils défendent les auteurs.

On se rappelle, entre autres incidents, que, lors d'un procès qui devait devant le tribunal permanent des Forces armées, s'ouvrir à la caserne de Reuilly, Me Benabdallah expliquait à une interruption du commissaire du gouvernement, avait déclaré à ce magistrat, qui avait l'origine ethnique en l'opinions politiques, complètement les siens, philosophiques de celles

Me Michel Zavrian inculpé de diffamation à l'égard du général Challe

On apprenait enfin, hier matin qu'une ordonnance de non-lieu venait d'être rendue en faveur du barreau d'Alger, Me Michel Zavrian, actuellement à Genève, a été inculpé de diffamation envers le général Challe.

Me Zavrian avait fait l'objet d'un arrêté d'interdiction de séjour, pris le 16 décembre 1959, à Alger. Dès son retour à Paris, il avait déposé une défense F.L.N. devant l'Algérie des diamines de trésorier, se plaignant de la mesure « arbitraire » prise à son encontre « et motivée en outre le respect et la considération dont commandant en chef ».

Me Biaggi en liberté provisoire

Me Jean-Baptiste Biaggi, député de Paris, inculpé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, a été remis en liberté provisoire pour raison de santé.

Ainsi en a décidé la chambre d'accusation à l'issue des débats qu'elle a tenus dimanche devant elle sur l'appel d'une ordonnance du juge d'instruction qui avait prononcé le maintien en détention de l'intéressé.

Me Guilbert, avocat de M. Jean-Baptiste Biaggi, avait plaidé devant la Chambre d'accusation que son client « avait été victime d'une erreur judiciaire » et qu'il était gravement handicapé de guerre et que par ailleurs quelques années d'âge.

Tout de suite après la libération de l'avocat, M. Jean-Baptiste Biaggi quittait son bureau de la Santé pour aller rejoindre dans le cabinet de M. Debreau, un des magistrats chargés du dossier Maquis, en présence de son défenseur, Me Canonne, du barreau de Lille.

Le président malgache a regagné Tananarive

Le président de la République malgache, M. Philibert Tsiranana, a regagné Tananarive à bord de l'avion spécial d'Air France. Il était parvenu à Orly-Sud, à bord d'un DC-7C, en provenance de Nice, où il avait passé quelques jours de repos.

Le président malgache a été salué à son arrivée par le général de Gaulle aux côtés duquel la France vivait ses heures les plus graves.

Violents combats en Kabylie et dans le Constantinois

**Cent vingt et un rebelles et neuf militaires tués**

Alger, 21 février (De notre correspondant particulier). — Au cours des dernières 48 heures, les combats ont repris. Ils furent particulièrement violents dans la région de Palestro, et dans le Constantinois, aux environs de Sétif, que se sont déroulés les engagements les plus importants.

Le F.L.N. donne l'ordre d'exécuter le chef dissident Zoubir

Alger, 21 février (De notre correspondant particulier). — Les services d'information de l'armée ont communiqué ce soir à la presse les deux interpellés de trois documents récemment saisis aux chefs rebelles. La première est celle d'un ordre émanant du conseil de la wilaya 5 (Ouest-Nementchah). Ce texte donnerait clairement aux chefs locaux du F.L.N. qui a ordonné et dirigé les récents attentats terroristes.

Le second document est le procès-verbal d'un interrogatoire mené par une « commission spéciale d'identification et de contre-espionnage interwilaya » (wilaya 4 et 5). Il confirme la permanence des pressions sur les chefs politiques.

La troisième pièce concerne un officier Zoubir. Il était d'une lettre adressée le 7 février 1960 par le commandant de la wilaya 5 au commandant de la wilaya 4. Transmis au commandement de la zone 1 de cette wilaya.

Cette lettre révèle à la wilaya 4 que Zoubir « est entré en dissidence ouverte » contre l'état-major du F.L.N. et qu'il continue en territoire marocain à « terroriser impunément les autorités supérieures de la révolution ». Aucune action militaire ne pouvait être entreprise contre lui sans autorisation préalable particulière. « Les services de renseignement marocain » qui l'hébergent ont donné cette action une allure de « non-événement ».

Après avoir affirmé que « rien n'aurait pu empêcher » cet acte, qui aurait été commis par « des éléments incontrôlés », le communiqué de la wilaya 5 déclare qu'il a pour but de « détruire tout le mouvement révolutionnaire ». Il ajoute : « Ce mouvement, qui a pris naissance au nord qu'au sud et à l'ouest, un important dispositif de sécurité a été déclenché le mot d'ordre de Zoubir tendant à entraîner dans la zone 1 de la wilaya.

Le commandant de cette zone a commandé à son subordonné d'interrompre toute correspondance émanant des éléments dissidents, de discerner et d'arrêter tous ceux qui seraient en provenance du Maroc et, s'ayant pas de laissez-passer de la wilaya 5, « d'exécuter sans autre forme de procès Zoubir ou tout autre responsable travaillant avec lui ».

« Vous installerez consécutivement les autres, au dispositif aux frontières, lorsque des éléments vers et chargé d'intercepter tous les passagers. »

René Jason.

## L'intervention du bâtonnier de Paris, Me Arrighi

De son côté, et des qu'il eut que la menace d'internement administratif pèse contre ses deux confrères avait été repoussée, le bâtonnier de Paris, Me Arrighi, publia la communiqué suivant :

Dès l'heure qui a mis les deux personnalités, pale, de fait que ces

# Les textes administratifs de la réorganisation des services civils en Algérie

Le Journal officiel du 21 février publie deux textes relatifs à l'Algérie, en application de décisions prises en Conseil des ministres du 27 janvier.

Une ordonnance stipule que les fonctionnaires de l'Etat ou de l'Algérie, en service en Algérie, peuvent être mutés ou affectés dans la métropole dans un emploi correspondant et sans autre formalité. Ces affectations peuvent être prononcées par ces mêmes autorités.

Un décret sur les attributions des autorités civiles et militaires en Algérie précise que « sous l'autorité du délégué général du gouvernement, le préfet représente le gouvernement métropolitain, les préfets régionaux et les préfets de département, dans leurs circonscriptions respectives, les officiers généraux commandant divisions et l'autorité civile », et le texte ajoute notamment : « Des décrets pourront, à titre exceptionnel, disposer que, dans des circonscriptions et pour des durées déterminées, tout ou partie des pouvoirs de l'autorité civile seront exercés directement par l'autorité militaire. »

Enfin, le Journal officiel publie également un décret relatif à l'organisation judiciaire dans les départements algériens et dans les départements des Oasis et de la Saoura avec la liste des tribunaux d'instance. Ces cours d'appel, ainsi qu'un décret concernant non-règles de procédure civile dans ces mêmes départements.

### Avec ou sans la municipalité communiste

# Le président de la République sera reçu à la mairie de Sète

La municipalité de Sète, qui comprend trente communistes sur trente et un conseillers, a décidé, nous savons-le, de ne pas suivre la ligne du Président de la République à la réception du général de Gaulle, réception prévue pour le 27 février.

Le Président, usant de l'élégance, a aussitôt invité le maire de Sète à recevoir sur cette décision.

Dans le cas, lui avait-il dit, nous croirons devoir, très regretté de devoir, soulever une question de principe et à cette occasion, le président de la République a le devoir de faire respecter les dispositions pour que le chef de l'Etat soit accueilli de manière digne dans notre ville.

M. Barbedet, grand mutilé de guerre, socialiste indépendant, secrétaire général du Président de la République a le devoir dans de pouvoir entre l'irritation du président.

Mais M. Guilbert, avocat de M. Jean-Baptiste Biaggi, avait plaidé devant la Chambre d'accusation que son client « avait été victime d'une erreur judiciaire » et qu'il était gravement handicapé de guerre et que par ailleurs quelques années d'âge.

Un appareil d'autre part que la Chambre d'accusation a tenus dimanche devant elle sur l'appel d'une ordonnance du juge d'instruction qui avait prononcé le maintien en détention de l'intéressé.

Me Guilbert, avocat de M. Jean-Baptiste Biaggi, avait plaidé devant la Chambre d'accusation que son client « avait été victime d'une erreur judiciaire » et qu'il était gravement handicapé de guerre et que par ailleurs quelques années d'âge.

Tout de suite après la libération de l'avocat, M. Jean-Baptiste Biaggi quittait son bureau de la Santé pour aller rejoindre dans le cabinet de M. Debreau, un des magistrats chargés du dossier Maquis, en présence de son défenseur, Me Canonne, du barreau de Lille.

## A CASABLANCA

### MANIFESTATIONS contre la bombe française

Casablanca, 21 février.
(De notre correspondant particulier.)

Vingt mille Marocains ont manifesté cet après-midi dans les rues de Casablanca, conduits par M. Allal el Fassi, président du parti de l'Istiqlal. Le thème de cette manifestation était mains une protestation contre l'explosion de la première bombe atomique française que le début, ainsi que la présence de nombreux drapeaux rouges, de la bataille pour l'évacuation des troupes françaises et la libération du Sahara.

Cette manifestation, qui avait été autorisée par le gouvernement marocain, était également mise à contribution d'importantes forces de police. Aucun incident ne s'est produit.

Elle avait eu notre but évident, tenter de raffermir aux yeux de la population marocaine et de propagande française à la veille du P.C. du Gard a également demandé à ses militants de participer aux diverses cérémonies.

## Notre combat affirme un tract

Alger, 21 février (A.C.P.). — Notre combat vient pas terrible » déclare un tract « artisanal » paru actuellement à Alger et intitulé « Notre combat ». Outre du jour n° 1 des journaux...

« Notre journal du 24 janvier a été retiré, a aussi précisément Algérie française à la suite d'interpellations prévues par le paragraphe 4 [illegible]...

« L'heure n'est relâche à un seul moment. Pourquoi ? » a proposé conditions d'une conciliation honorable et de la crise... Démocratie...

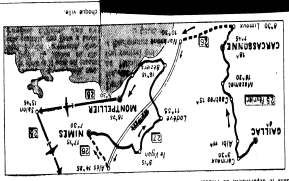


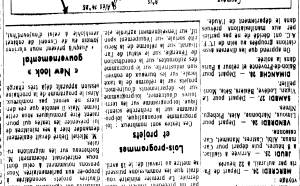

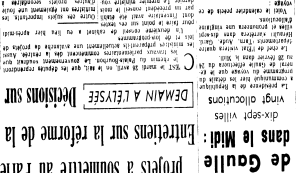

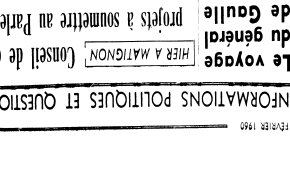

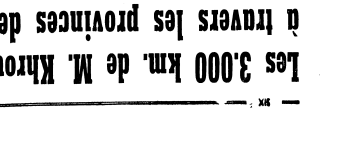

Declassified in Part - Sanitized Copy Approved for Release @ 50-Yr 2014/05/19 : CIA-RDP81-01043R000400060006-5